



Tiedekunta/Osasto – Fakultet/Sektion – Faculty Humanistinen tiedekunta		Laitos – Institution – Department Nykykielten laitos	
Tekijä – Författare – Author Lauri Vihinen			
Työn nimi – Arbetets titel – Title Entre cohésion et art de parler Analyse rhétorique des progressions thématiques dans les déclarations de politique générale de Premiers ministres français			
Oppiaine – Läroämne – Subject Ranskalainen filologia			
Työn laji – Arbetets art – Level Pro gradu -tutkielma		Aika – Datum – Month and year Syyskuu 2017	
		Sivumäärä– Sidoantal – Number of pages 57	
Tiivistelmä – Referat – Abstract <p>Tämä tutkielma käsittelee temaattisen progression, joka on tekstuaalisen sidoksisuuden rakentaja, ja retoriikan välistä yhteyttä. Korpuksena käytetään kahdeksaa Ranskan pääministerien pitämää linjapuhetta vuosilta 1995–2017. Työn tarkoituksena on selvittää temaattisen progression kolmen eri alalajin, lineaarisen teemaprogression, jatkuvan teeman progression ja jakautuvan teeman progression, retorinen tehtävä poliittisessa puheessa, jonka tarkoituksena ei niinkään ole kasvattaa puhujan äänestäjäkuntaa kuin saavuttaa kuulijakunnan (Ranskan kansalliskokous) luottamus.</p> <p>Tutkielma sijoittuu tekstilingvistiikan ja retoriikan väliselle alueelle, ja sen teoreettinen kehys pohjautuu molempien alojen ranskalaisen tutkimusperinteen mukaiselle perustutkimukselle. Työ ei rakennu minkään olemassa olevan tutkimuskehysten pohjalle, vaan työn varsinainen teoriaosa sisältää tekstilingvistiikan peruskäsitteiden esittelyä erityisesti tekstuaalisen sidoksisuuden (teema/reema, anafora, temaattinen progressio) lähtökohdista. Retoriikkaan liittyvää käsitteistöä esitellään työn empiirisessä osiossa erityisesti puheen vastaanottajassa herättämän tunnereaktion näkökulmasta.</p> <p>Työn empiirinen osio rakentuu kahdesta luvusta. Ensimmäinen luku keskittyy Jean-Pierre Raffarinin vuonna 2002 pitämään linjapuheeseen, jota analysoidaan lineaarisesti jakaen puhe temaattisten progressioiden mukaisiin sekvensseihin. Työn toinen empiirinen luku rakentuu ensiksi Raffarinin puheen sekvenssien retoristen funktioiden luokitteluun, ja toiseksi näiden temaattisten progressioiden mukaisten retoristen funktioiden vertaamiseen muissa seitsemässä linjapuheessa esiintyviin temaattisiin progressioihin ja niiden retorisiin funktioihin.</p> <p>Työn Raffarinin puhetta koskevista tutkimustuloksista selviää, että temaattisen progression kolme eri tyyppiä voidaan luokitella kahteen retoriseen päämäärään, elokuutioon ja dispositioon. Lineaarinen teemaprogressio liittyy elokuutioon korostuksen (ransk. <i>emphase</i>) ja anadiplloosan figuurin kautta. Jatkuvan teeman progressio liittyy sekin elokuutioon erityisesti erilaisten paatoksellisten luettelointien (ransk. <i>énumération</i>) ja niiden pohjalle rakentuvien semanttisten ja rakenteellisten vastakkainasetteluiden (ransk. <i>opposition</i>) kautta. Jatkuvan teeman progressio liittyy myös dispositioon eli tekstin sisäiseen jäsentymiseen ja asioiden tietyn järjestyksen mukaiseen esilletuomiseen nominaalisten ja pronominaalisten anaforien kautta. Jakautuvan teeman progressio liittyy ainoastaan dispositioon nominaalisten anaforaverkkojen kautta. Raffarinin puheen vertaaminen muihin linjapuheisiin osoittaa, että tutkimustulokset ovat pääosin yleistettävissä. Temaattisen progression tyypit ja niiden retoriset funktiot toistuvat muissa tarkastelluissa puheissa, joskin nämä sisältävät paikoitellen huomattavasti pidempiä ja mahtipontisempia katkelmia kuin Raffarinin puhe.</p>			
Avainsanat – Nyckelord – Keywords cohésion, progression thématique, rhétorique, élocution, disposition, discours politique			
Säilytyspaikka – Förvaringställe – Where deposited Helsingin yliopiston kirjasto			
Muita tietoja – Övriga uppgifter – Additional information			

Entre cohésion et art de parler

Analyse rhétorique des progressions thématiques dans les  
déclarations de politique générale de Premiers ministres français

Mémoire de master de philologie française  
Département des langues modernes  
Université de Helsinki  
Septembre 2017  
Lauri Vihinen

## Table des matières

1	Introduction.....	1
2	Notions fondamentales .....	4
2.1	Cohésion.....	4
2.2	Problématique de thème et de rhème.....	5
2.3	Anaphores textuelles .....	6
2.4	Progression thématique .....	7
3	Étude linguistique .....	11
3.1	De l'emploi de l'anaphore dans le corpus .....	13
3.2	Examen d'un discours de Jean-Pierre Raffarin .....	15
4	Étude rhétorique.....	31
4.1	La progression à thème constant .....	33
4.2	La progression linéaire .....	39
4.3	La progression à thèmes dérivés .....	41
4.4	Comparaison avec d'autres discours de politique générale.....	45
5	Conclusion .....	53

# 1 Introduction

« Le discours politique n'a pas bonne réputation. Stigmatisé aussi bien pour ses lourdeurs formelles que pour son caractère mensonger [...], il semble aujourd'hui condamné au mépris, sinon à l'insignifiance » (Le Bart 1998 : 3). Voilà la manière dont Christian Le Bart caractérise le discours politique. Il est apparent que le discours politique prend souvent la forme d'une harangue pathétique destinée à un auditoire constitué de citoyens de tous milieux, rassemblés dans un lieu public et ayant l'espoir de trouver un candidat dont les valeurs, expériences, ambitions et aspirations correspondent aux leurs. Dans un tel contexte, le candidat, c'est-à-dire la personne ayant la parole, a pour seul objectif de convaincre l'auditoire de son propos et de l'amener à l'urne le jour du vote. Le scrutin bien passé, le candidat se voit intégrer un conseil municipal, voire l'Assemblée nationale. Pourtant, la forme stéréotypée du discours politique, les discours de campagne visant l'intégration d'un corps administratif élu à travers un scrutin universel, ne constitue pas l'objet de notre recherche.

Dans ce mémoire de master, nous examinerons un genre particulier de discours politique, à savoir la déclaration de politique générale du Premier ministre français. Il s'agit d'un genre particulier de discours politique par le fait que le Premier ministre prononçant le discours n'essaye pas d'étendre son électorat par des promesses ou des oppositions dans le cadre d'une campagne électorale, mais plutôt de s'adresser à son auditoire pour lui présenter son programme de gouvernement tout en intercalant des éloges de la Nation, des références à un passé glorieux, des appels à un redressement économique et spirituel. Conformément au 1er alinéa de l'article 49 de la Constitution française, le Premier ministre peut engager la responsabilité de son gouvernement par une déclaration de politique générale suivie d'un vote de confiance. La déclaration de politique générale est une tradition de la cinquième République et non une obligation (www1).

Les déclarations de politique générale constituent une série de textes, prononcées chacune à l'oral bien naturellement, dont le nombre total est de 35, la première déclaration ayant eu lieu en 1958, au début de la 5ème République (www1). En étudiant des déclarations de politique générale, nous nous sommes vite rendu compte que ces déclarations se ressemblaient à bien des égards. Ce ne sont pas seulement les thèmes, c'est-à-dire ce dont on parle, qui se ressemblent, mais il y a des ressemblances aussi au niveau de la langue. À force de lire des déclarations de politique générale, nous avons peu à peu remarqué que les discours

employaient souvent plus ou moins les mêmes structures grammaticales : il y avait des structures identiques dans plusieurs discours étudiés. Bien sûr, on peut facilement dire qu'il y a des ressemblances au niveau de la langue et que cela est dû au fait que les déclarations ont été rédigées en français, que les circonstances de présentation sont toujours les mêmes et que la tradition reste la même : le Premier ministre se trouve sur le podium face à son auditoire, les députés à l'Assemblée nationale, pour les convaincre de son programme de gouvernement.

Lorsqu'il s'agit d'étudier des discours politiques, l'intérêt porte souvent aussi sur la rhétorique. Nous nous sommes demandé s'il nous serait possible de combiner une étude purement linguistique avec une étude rhétorique : en étudiant des discours de politique générale du point de vue textuel, nous avons compris que les outils d'analyse de la linguistique textuelle peuvent aussi servir de base à une étude rhétorique. Le choix de certaines structures textuelles a-t-il peut-être une interprétation rhétorique ?

À ce stade il convient d'introduire le terme d'*anaphore*, qui constitue un concept essentiel dans notre recherche. Une définition pour l'anaphore serait qu'elle est une « répétition d'un mot ou d'un groupe de mots au début de plusieurs énoncés ou syntagmes consécutifs » (Bonhomme 2005 : 112). L'anaphore, et dans le contexte de notre recherche l'anaphore textuelle et rhétorique, intervient dans la construction textuelle à chaque niveau. Les relations intraphrastiques et interphrastiques s'établissent par la voie de mots, de concepts ou de structures répétés. Les passages d'un paragraphe à un autre, ou d'un thème ou d'un sujet à un autre au niveau de la langue parlée, s'établissent à travers des mots ou des structures repris. Les différents constituants textuels se combinent pour former un tout cohésif qui amène le lecteur du début à la fin. Certains articles scientifiques ont été rédigés sur la relation entre la linguistique textuelle et la rhétorique, dont notamment les exposés de Véronique Magri-Mourgues (2015)<sup>1</sup> et d'Emmanuelle Prak-Derrington (2015). Ces deux articles nous servent d'inspiration dans le sous-chapitre dédié à l'analyse rhétorique.

C'est donc sur le lien entre la cohésion textuelle et la rhétorique que nous nous pencherons dans cette recherche. Nous nous poserons la question de savoir s'il y a un lien entre les trois types de progression thématique et la rhétorique, dont notamment les deux grands champs, l'*élocution* et la *disposition*. L'objectif est d'associer à chaque type de progression une fonction rhétorique.

Des 35 déclarations de politique générale, nous avons choisi un corpus d'étude qui est constitué de huit déclarations prononcées chacune par un Premier ministre français différent

---

<sup>1</sup> Cet article se trouve sur internet et n'est pas paginé. La référence est donc toujours au paragraphe et pas à la page.

entre 1995 et 2017. Ces discours ont été trouvés soit sur le site web du gouvernement français<sup>2</sup>, soit sur le site *Vie Publique*<sup>3</sup>, et ils ont été analysés tels quels.

Notre recherche se focalise sur la déclaration prononcée par Jean-Pierre Raffarin en 2002, qui sera étudiée de la manière la plus détaillée. Elle nous sert de point de départ qui sera, dans un premier temps, étudié linéairement du point de vue textuel. Nous analyserons le discours en regroupant les séquences textuelles dans l'un des trois types de progression thématique. Après cette partie purement linguistique, ces séquences textuelles seront analysées du point de vue rhétorique, en associant à chaque progression thématique une fonction rhétorique. Les extraits analysés seront donc les mêmes que dans la partie précédente, mais l'approche sera celle de la rhétorique. Un sommaire en forme de schémas et de tableaux sera ensuite proposé pour mettre au point la relation entre les trois progressions thématiques et leurs fonctions rhétoriques. Pour finir, nous proposerons une comparaison des résultats obtenus à travers l'analyse du discours de Jean-Pierre Raffarin avec ceux obtenus d'une analyse portant sur d'autres discours de politique générale. Ainsi, une seconde étude aura lieu à la fin du mémoire, qui porte sur d'autres discours de politique générale par d'autres Premiers ministres en vue de voir si nos résultats sont généralisables. Cette partie sera suivie de la conclusion du mémoire.

Au cours de cette étude, des fondements théoriques seront fournis au fur et à mesure que nous avançons, à travers des citations de chercheurs de divers domaines, dont notamment la linguistique textuelle et la rhétorique. Avant d'entamer notre étude empirique, nous dédierons le chapitre suivant aux concepts de base.

---

<sup>2</sup> [www.gouvernement.fr/](http://www.gouvernement.fr/)

<sup>3</sup> [www.vie-publique.fr/](http://www.vie-publique.fr/)

## 2 Notions fondamentales

Cette partie a pour but d'introduire les bases théoriques et les concepts-clé dont nous nous servirons dans la partie dédiée à l'étude linguistique du discours de Jean-Pierre Raffarin. Il s'agit de présenter des notions de base afin de pouvoir entamer une analyse textuelle portant sur la progression thématique. Nous commencerons par un concept de base, la cohésion, et avançons vers des concepts qui en relèvent.

### 2.1 Cohésion

L'un des termes clés de notre analyse, la cohésion, est l'objet de nombreuses définitions. Dans l'optique de la présente étude, nous présenterons quelques définitions proposées par des linguistes qui ont traité de ce phénomène dans leurs recherches. Nous commençons par la définition fournie par Jean-Michel Adam. Selon lui (2002 : 99), on entend par le terme de *cohésion* « l'ensemble des moyens linguistiques qui assurent les liens intra- et interphrastiques permettant à un énoncé oral ou écrit d'apparaître comme un texte. » Adam ajoute que la linguistique transphrastique et la grammaire de texte s'appuient sur des marqueurs, c'est-à-dire des liens cohésifs, qui sont responsables d'effets de cohésion. Parmi ces marqueurs, on trouve les anaphores pronominales et définies, la coréférence, l'anaphore rhétorique, les connecteurs, la succession des temps verbaux, la présupposition et la nominalisation. Adam fait remarquer aussi qu'en grammaire de texte, la cohésion et la progression thématique sont inséparables l'une de l'autre. Jeandillou (1997 : 82) affirme que, bien qu'elle ne soit pas nécessaire à l'organisation textuelle ou suffisante pour en créer une, « la cohésion est néanmoins un paramètre utile pour la bonne formation des discours. » Selon Jeandillou, la cohésion du discours établit les relations sémantiques et linguistiques qu'elle programme entre les énoncés. Il ajoute que ce sont les reprises anaphoriques, les enchaînements syntaxiques mais aussi les récurrences thématiques ou référentielles et la succession des faits sur le plan temporel qui assurent la dimension cohésive du texte (Jeandillou 1997 : 82). Nous constatons que les remarques faites par Adam et par Jeandillou se ressemblent fortement. Dans les passages suivants, nous nous pencherons sur la progression textuelle car nous croyons que c'est elle qui nous permet de nous approcher de notre corpus de manière plus approfondie.

## 2.2 Problématique de thème et de rhème

C'est la répartition en deux entre les notions de *thème* et de *rhème* qui est essentielle à l'analyse textuelle de n'importe quel texte. Nombreux sont les termes employés pour désigner les mêmes constituants. Certains parlent de thème et de rhème, d'autres parlent d'éléments thématiques et rhématiques. Dans cette étude, nous utiliserons les termes de *thème* et de *rhème*.

Originellement introduite par l'École de Prague, dans les années 1920, et essentielle à la progression thématique, la distinction du thème et du rhème est au cœur du dynamisme de la phrase. Lane (2002 : 572) affirme que cette répartition en deux se positionne, d'une part, entre le degré d'informativité et de dynamique communicative et, d'autre part, la grammaire des enchaînements phrastiques. Aussi appelée *thématisation*, la distinction du thème et du rhème assure la progression du texte et son passage de l'information déjà donnée (thème) à l'information nouvelle (rhème). C'est cette répartition en information *connue* et en information *nouvelle* qui est récurrente dans les définitions proposées par les linguistes.

Pour Combettes (1983 : 15), chaque phrase s'inscrit dans un contexte propre à elle et contribue à l'apport de *renseignements nouveaux*. Pour lui, chaque phrase comprend un point de départ dont l'une des fonctions est de la rattacher à un contexte. Les termes de *thème* et de *rhème* ne sont pas, selon Combettes, inclus dans la tradition grammaticale mais ils lui semblent pratiques car ils permettent d'échapper à la terminologie appartenant à cette tradition grammaticale, à savoir *sujet, prédicat* etc. Combettes juge la répartition qu'il propose *grossière* mais nous la trouvons très utile pour notre analyse. Il illustre sa répartition à travers de nombreux exemples dont nous ne présenterons que quelques-uns :

1. J'ai rencontré David ; il lisait un journal.

J'ai rencontré David ; il a été renvoyé par son patron.

J'ai rencontré David ; il s'est vu accorder une bourse par son directeur.

(Combettes 1983 : 15)

Dans ces exemples avec lesquels Combettes illustre la thématization des éléments phrastiques, c'est le pronom *il* qui est le thème. Le pronom *il* est l'élément connu ou le point de départ qui est déjà familier à l'interlocuteur. La rhématisation se fait alors à travers un complément d'objet ou un syntagme verbal entier. C'est cet apport d'informations nouvelles, la rhématisation, qui fait progresser le texte.



### 2.3 Anaphores textuelles

Les anaphores textuelles assurent la cohésion textuelle d'un texte en préservant sa continuité à travers la reprise d'éléments préalablement introduits. Selon Jeandillou (1997 : 86), l'anaphore textuelle est un moyen par lequel s'instaure une relation dissymétrique entre des éléments de statut différent, une relation dans laquelle l'un (le représentant) dépend de l'autre (le représenté) dans un environnement limité. Apothéloz (1995 : 10) pose la question de savoir « quels sont les dispositifs langagiers qui, au niveau inter- et transphrastique, prennent le relais de la syntaxe ». Il constate ensuite que l'un des moyens contribuant à cette macro-syntagmatique consiste en la répétition, « partielle ou complète, modifiée ou non modifiée », de certains éléments apparaissant dans le texte. Apothéloz (1995 : 10) affirme que les anaphores sont responsables de la continuité référentielle minimale, qui « contribue à assurer au texte sa cohésion », et qu'une continuité référentielle minimale est requise pour que soit considérée comme un texte une suite de phrases. Jeandillou (1997 : 86) fait remarquer que le terme d'*anaphore* s'emploie couramment pour désigner une variété de phénomènes linguistiques entraînant le rappel d'informations antérieures ou l'anticipation des données ultérieures. L'anaphore est ainsi considérée, selon Jeandillou (1997 : 86), comme un terme générique qui recouvre aussi le phénomène de *cataphore*, élément qui fait référence à ce qui suit.

L'anaphore textuelle peut s'exprimer par un nombre de moyens grammaticaux différents. Tous ces moyens posent un défi à la mémoire et à la capacité interprétative du lecteur car seule la créativité de l'auteur peut délimiter la variation de références. Dans l'optique de cette recherche, nous ne ferons que survoler les différents types d'anaphores.

Jeandillou (1997 : 86) établit une division en deux de l'anaphore selon la présence ou non de l'antécédent dans l'environnement textuel. Il y a une représentation stricte lorsque « l'anaphorique renvoie précisément à un segment figurant dans l'environnement textuel ». Cette représentation peut prendre une forme nominale (*Une femme entre dans un magasin -> cette femme*), pronominale (*une femme entre dans un magasin -> elle*), verbale (*Si tu achètes du pain, je n'aurai pas à le faire*) ou adverbiale (*Il est entré sans faire un bruit et il est sorti pareillement*) ou adjectivale (*Il est bienveillant, car tel est son caractère*). Il y a, selon Jeandillou (1997 : 86) une représentation détournée lorsqu'une relation indirecte s'établit entre le terme anaphorique et son antécédent. Une représentation détournée se manifeste par

le moyen de pronoms possessifs, démonstratifs (*J'ai perdu mes notes, prête-moi les tiennes/celles-là*) ou de *en* (*J'ai mangé une quiche, tu en as mangé plus*). Elle peut s'effectuer aussi par le moyen d'éléments lexicaux, dont l'équivalence synonymique (*Je revois mon article, ce travail me fait plaisir*) et l'inclusion (*un train <- le véhicule*). Il y a aussi des anaphores qui font référence à des séquences textuelles, c'est-à-dire des anaphores conceptuelles, et des anaphores associatives qui unissent le représentant à son antécédent (Jeandillou 1997 : 87).

Jeandillou (*ibid.*) constate que les procédés anaphoriques ne se limitent pas à la reprise d'éléments déjà introduits mais que c'est en entretenant des liens sémantiques et référentiels que l'anaphore textuelle contribue à la progression thématique et plus globalement à la cohésion textuelle, par l'introduction de nouvelles informations à l'aide de formulations variées. Dans les passages qui suivent nous nous pencherons sur la progression thématique.

## 2.4 Progression thématique

Relevant de la perspective fonctionnelle et étant l'un des phénomènes traduisant la cohérence textuelle, la progression thématique fait référence à l'ordre dans lequel apparaissent les thèmes dans un texte donné. Combettes (1983 : 90) constate que la progression thématique forme une sorte de squelette pour le texte. Il ajoute que dans le cadre de la progression thématique il s'agit d'examiner le choix de divers thèmes d'un texte, leur ordre d'apparition et les rapports qu'ils entretiennent entre eux. Lane (2002 : 573) affirme que la progression thématique est le facteur qui assure « les enchaînements transphrastiques d'un texte en explicitant sa cohésion et sa progression transphrastiques ».

Une division en trois différents types de progression thématique est souvent établie par les linguistes : la progression linéaire, la progression à thème constant et la progression à thèmes dérivés. Souvent, les trois types de progression thématique sont mêlés à l'intérieur d'un même texte. Dans ce qui suit, nous survolerons ces trois types de progression.

### *La progression linéaire*

La progression linéaire est le premier des trois types de progression thématique que nous abordons. La progression linéaire s'effectue lorsque le rhème de la phrase précédente est repris dans la phrase suivante pour former le thème de cette dernière (Jeandillou 1997 : 90).

Combettes (1983 : 91), de son côté, affirme que « chaque rhème, dans chaque phrase, est "l'origine" du thème de la phrase suivante [...]. » Le modèle schématique suivant peut être établi sur la base de la structure générale de la progression linéaire (Combettes 1983 : 91) :

Phrase 1 : thème 1 → rhème 1

Phrase 2 : thème 2 (=rhème 1) → rhème 2

Phrase 3 : thème 3 (rhème 2) → rhème 3

Ce schéma peut se multiplier à l'infini. Ce sont les réseaux anaphoriques qui assurent, au cours du texte, la transformation du rhème  $n$  en thème  $n + 1$  (Jeandillou 1997 : 91). Dans le schéma ci-dessus, la liaison thème-rhème s'établit sur le plan horizontal tandis que sur le plan vertical s'établit la relation contextuelle, interphrastique. Selon Combettes (1983 : 93), le rhème de la phrase précédente est rarement repris dans son intégralité dans la phrase suivante. Ce n'est souvent qu'une partie du rhème, syntaxique ou sémantique, qui est reprise dans la phrase suivante. En voilà un exemple :

Autour de l'appartement [th1] étaient rangés des escabeaux d'ébène [rh1].  
Derrière chacun d'eux [th 2], un tigre en bronze pesant sur trois griffes supportait  
un flambeau [rh 2]. Toutes ces lumières [th 3] se reflétaient dans les losanges de  
nacre qui pavaient la salle [rh 3]. Elle [th4] était si haute que...  
(Flaubert : 1862, cité par Jeandillou 1997 : 90)

Dans cet exemple, les thèmes 2 et 3 ne contiennent pas toutes les informations que contiennent les éléments rhématiques dans la phrase précédente. Le thème 3 n'est pas vraiment une reprise exacte du rhème 2 mais nous pouvons néanmoins le prendre pour un élément du rhème 2, étant donné que le flambeau est dans ce cas la source de la lumière. De ce fait, il y a un lien sémantique.

#### *La progression à thème constant*

La progression à thème constant est possiblement la plus fréquente des progressions thématiques. Selon Combettes (1983 : 95), la progression à thème constant fournit au lecteur « un point d'ancrage » car elle lui propose une sorte de point de départ auquel il revient au début de chaque phrase. Pour cette raison, la progression à thème constant peut se voir avancer ininterrompue assez longtemps, au moins durant des passages entiers. Une certaine monotonie peut en résulter, mais l'avantage de la progression à thème constant est que l'on

peut ajouter au thème donné des éléments rhématiques au cours de passages entiers. En fait, il s'agit là de ce qui est appelé « hyperthème » (Combettes 1983 : 95). Jeandillou (1997 : 91) fait remarquer que le pronom de la troisième personne du singulier est « le représentant privilégié du thème », ce qui veut dire que le thème de la phrase précédente est repris soit par le pronom *il*, soit par le pronom *elle*. Voici un modèle schématique canonique (Combettes 1983 : 96) :

Phrase 1 : thème 1 → rhème 1

Phrase 2 : thème 1 → rhème 2

Phrase 3 : thème 1 → rhème 3

Ce schéma simplifié facilite la compréhension de l'exemple suivant :

Ton cœur n'a plus la chaleur que j'aimais Il bat au rythme du fric	Il vit à l'ombre des flics Il ne dit plus au copains ça va ça vient.
--	--

(Boby Lapointe, *ça va... ça vient*, cité par Jeandillou (1997 : 91))

Cet exemple illustre bien la présence d'un hyperthème qui peut traverser des passages ou des œuvres entières. Selon Jeandillou (1997 : 91), la constance fondamentale du thème dominant d'une œuvre n'est jamais compromise par l'alternance des progressions ni par leur entrecroisement.

### *La progression à thèmes dérivés*

Le concept de la progression à thèmes dérivés est plus complexe que les deux autres types de progression thématique déjà traités. Jeandillou (1997 : 91) propose l'explication suivante : « la progression dérivée repose sur le développement d'un constituant dont les éléments se trouvent à leur tour thématifiés ». Combettes (1983 : 97), de son côté, a développé une division selon laquelle un hyperthème est soit présent dans le texte, linguistiquement exprimé et réparti en sous-thèmes, soit linguistiquement inexprimé et tiré du contexte par « raisonnement ». Dans ce second cas, un hyperthème dominant peut être repéré à travers la récurrence de certaines unités en position de sous-thèmes. Voici un modèle schématique (d'après Jeandillou 1997 : 91) de la progression à thèmes dérivés dans lequel à un hyperthème/hyperthème s'associent des sous-thèmes/rhèmes :

Hyperthème

Phrase 1 : TH1 → rh1

Phrase 2 : th1' → rh2

Phrase 3 : th1'' → rh3

Hyperrhème

Phrase 1 : th1 → RH1

Phrase 2 : th 2 (=rh1') → rh2

Phrase 3 : th 3 (=rh1'') → rh3

Dans les deux cas il y a un thème ou un rhème qui est dominant par rapport aux autres éléments textuels et auquel peuvent s'associer des sous-thèmes/rhèmes. Prenons un simple exemple :

Deux parties de billard étaient en train de se jouer. Les garçons  
ciraient les pointes ; les joueurs couraient autour des billards  
encombrés de spectateurs. Des flots de fumée de tabac, s'élançant de  
la bouche de tous et de chacun, les enveloppaient d'un nuage noir.  
(Stendhal, 1830)

Dans cet exemple, les deux parties de billard est l'hyperthème du passage. Il y a deux sous-thèmes, les garçons et les joueurs, qui sont associés au thème dominant du passage. Les sous-thèmes forment, avec l'hyperthème, une sorte de réseau qui se construit sur la présence d'un thème dominant servant de point d'appui.

Dans ce qui précède, nous avons donné des préalables pour l'étude linguistique qui suit. Des concepts de base ont été définis et c'est maintenant à notre partie empirique que nous passerons dans le chapitre suivant.

### 3 Étude linguistique

Ce chapitre de notre mémoire sera le premier consacré à l'analyse du corpus. Comme nous l'avons constaté dans le chapitre 1, notre corpus se compose de déclarations de politique générale du Premier ministre français. Nous prenons pour notre point de départ celle prononcée par Jean-Pierre Raffarin en 2002. Nous en examinerons la progression thématique, dans le sous-chapitre 3.2, en entamant une étude quasi-linéaire du discours. Le chapitre 4 se focalise sur la fonction rhétorique des trois progressions thématiques, présentées dans le chapitre 3.2, pour examiner le lien entre la progression thématique et la rhétorique. Dans le sous-chapitre 4.4, il sera question de comparer l'analyse rhétorique des progressions thématiques du discours de Jean-Pierre Raffarin avec des discours de politique générale d'autres Premiers ministres.

Avant de nous engager dans l'examen de la progression thématique dans le discours de Jean-Pierre Raffarin, nous consacrerons un sous-chapitre aux préliminaires : le sous-chapitre 3.1 concernera l'emploi de l'anaphore dans notre corpus et plus largement dans la langue française. Dans les analyses liées à l'anaphore et à la progression thématique, nous nous servirons de concepts présentés dans le chapitre 2. Des bases théoriques concernant le domaine de la rhétorique seront fournies dans le chapitre 4.

En étudiant des déclarations de politique générale de Premiers ministres français, nous avons constaté qu'une structure générique peut être repérée et reconstruite. Nous parlons ici d'une structure purement thématique, faisant référence à *ce dont on parle*, et pas d'une structure établie sur une base linguistique.

Les déclarations de politique générale forment chacune une suite logique qui se divise en séquences dont chacune traite d'un thème particulier. D'une manière générale, une répartition en trois peut être établie entre les différentes parties qui régissent ces discours. Il y a une introduction, un plan d'action et une conclusion. Les voici sous forme d'organigramme :



C'est souvent l'introduction qui est la partie la plus prétentieuse de la déclaration de politique générale. Elles sont censées captiver l'attention de l'auditoire à travers de nombreux dispositifs, tels que l'éloge de la République ou l'honneur que c'est d'être le Premier ministre français. C'est aussi vers la fin de l'introduction que le Premier ministre constate la situation actuelle de la Nation et prépare la scène pour son plan d'action. La constatation de la situation actuelle et la préparation de la scène servent aussi, à notre avis, à justifier les propos avancés dans le plan d'action. C'est, après tout, à l'Assemblée Nationale que le Premier ministre s'adresse et le bien-fondé est l'une des premières essences. La conclusion sert souvent de mise au point de ce qui a été dit. Souvent, quelques éloges auront aussi lieu vers la fin. Notre examen des progressions thématiques se base en partie sur cette répartition.

Au cours de cette recherche, nous nous pencherons sur plusieurs discours. Pour illustrer la présence dans notre analyse des différents discours, nous avons établi le tableau suivant :

	3.1 De l'emploi de l'anaphore dans le corpus	3.2 Examen d'un discours de Jean-Pierre Raffarin	4.1/4.2/4.3 Étude rhétorique des progressions thématiques	4.4 Comparaison avec d'autres discours
Discours étudiés	-Jean-Pierre Raffarin, le 03/07/2002  - Dominique de Villepin, le 08/06/2005  -François Fillon, le 03/07/2007	-Jean-Pierre Raffarin, le 03/07/2002	-Jean Pierre Raffarin, le 03/07/2002	-Alain Juppé, le 23/05/1995  -Lionel Jospin, le 24/06/1997  -Dominique de Villepin, le 08/06/2005  -François Fillon, le 03/07/2007  -Jean-Marc Ayrault, le 03/07/2012  -Manuel Valls, le 08/04/2014  -Édouard Philippe, le 04/07/2017

Comme nous pouvons le constater, notre analyse se base majoritairement sur le discours de Jean-Pierre Raffarin, abordé dans les sous-chapitres 3.1, 3.2 et dans le chapitre 4. Le sous-

chapitre 4.4 sera consacré à une comparaison des résultats de l'analyse de moyens rhétoriques présents dans le discours de Jean-Pierre Raffarin avec d'autres discours qui seront étudiés de manière similaire mais plus superficiellement.

Après ces remarques préliminaires, nous commençons notre examen de l'emploi de l'anaphore.

### 3.1 De l'emploi de l'anaphore dans le corpus

Dans les paragraphes qui suivent, nous analyserons l'anaphore dans quelques déclarations de politique générale pour illustrer les liens textuels que crée l'anaphore. Cet examen sert de base pour l'analyse des progressions thématiques, dans le sous-chapitre 3.2. Nous nous proposons la même question que se propose Magri-Mourgues : « Comment, en se répétant, le discours peut-il progresser ? » (Magri-Mourgues 2015 : 7). Le premier extrait provient du discours de François Fillon.

(1) [a] La France sort de six mois de campagne électorale. [b] Elle en sort avec un président de la République qui dispose d'un mandat clair pour faire entrer notre pays dans le 21<sup>e</sup> siècle.

Il s'agit ici d'un exemple de base de l'emploi de l'anaphore. Le syntagme nominal *la France*, dans la phrase [1a], est repris par le pronom *elle* dans la phrase [1b]. Ceci est fait en principe pour ne pas devoir répéter le même mot dans la phrase suivante. La reprise établit une relation interphrastique entre les deux phrases et sert donc de lien entre les phrases [1a] et [1b].

Il y a une autre reprise par l'anaphore dans le même passage. Le syntagme prépositionnel *de six mois de campagne électorale*, dans la phrase [1a], est repris dans la phrase [1b] par le pronom *en*.

Le locuteur introduit les informations selon le rythme de son choix. Dans l'extrait [1], la phrase [1a] introduit les éléments les plus pertinents, le thème, *La France*, et le rhème, *de six mois de campagne électorale*. La phrase [1b] contient des informations secondaires qui ont pourtant une certaine pertinence et un important contenu informationnel.

Ce type de reprise est omniprésent dans notre corpus et dans la langue française en général. Il sert de connecteur entre des phrases individuelles pour construire au fur et à mesure des suites de phrases et des paragraphes, au nom de cohésion textuelle.



Prenons un autre exemple. L'extrait [2] se trouve aussi dans un discours de François Fillon et illustre quasiment le même phénomène que l'extrait [1].

(2) [a] Quant à la majorité, elle est tout à la fois le partenaire et l'aiguillon du gouvernement. [b] Elle a le droit et même le devoir d'assumer sa victoire, cela sans arrogance mais aussi sans complexe. Sa loyauté ne saurait étouffer sa créativité.

Dans l'extrait [2], la reprise se fait à l'intérieur de la phrase. Le syntagme *la majorité* est repris par le pronom *elle* dans la même phrase [2a], d'une part, pour ne pas devoir répéter le même syntagme et, d'autre part, pour y ajouter un rhème. Dans la phrase [2b], le pronom *elle* est répété une nouvelle fois pour y ajouter de nouveaux rhèmes.

Nous prenons encore quelques extraits pour montrer que l'anaphore est un phénomène fondamental, même banal, du français. L'extrait [3] provient du discours de Jean-Pierre Raffarin.

(3) [a] Notre approche en ce qui concerne le rôle de l'État dans l'économie est d'être pragmatique. [b] Elle conduira à analyser les projets d'ouverture du capital ou de privatisation au cas par cas, en tenant compte d'abord de l'intérêt des entreprises et des perspectives d'alliances et de développement.

Dans l'extrait [3], le locuteur reprend le syntagme *Notre approche en ce qui concerne le rôle de l'État dans l'économie*, figurant dans la phrase [3a], par le pronom *elle* dans la phrase [3b]. Dans la phrase [3a], au syntagme sujet s'associe un rhème qui le modifie. Dans la phrase [3b], le même thème est repris par une anaphore, et le locuteur y ajoute de nouveaux rhèmes.

L'extrait [4] provient, lui aussi, du discours de Jean-Pierre Raffarin. Ce passage sert d'exemple d'un thème auquel le locuteur fait référence au début de la phrase par un syntagme nominal mais qui est, dans les phrases suivantes, repris par des pronoms. L'anaphore est donc présente le long de l'extrait :

(4) [a] La formation professionnelle est la condition indispensable à l'accès d'un grand nombre de jeunes à la vie active. [b] Elle sert aussi la seconde chance donnée à ceux qui veulent compléter leur formation initiale. [c] Elle est enfin nécessaire à chacun pour s'adapter tout au long de la vie aux transformations de métiers, dont l'évidence apparaît à tous.

Trois caractéristiques nous sont livrées à travers l'anaphore. L'extrait est focalisé autour du syntagme nominal *la formation professionnelle* qui sert de noyau dans les trois phrases dont est composé l'extrait. Les trois phrases donnent chacune des informations nouvelles et c'est, nous trouvons, la phrase [4a], la phrase d'ouverture, qui présente l'information la plus

essentielle. Par conséquent, les phrases suivantes ne fournissent que des informations supplémentaires.

Nous prenons un extrait de plus pour illustrer l'anaphore dans un discours de Dominique de Villepin. L'extrait [6] se trouve vers la fin du discours, où le Premier ministre parle de la protection du pays et de la responsabilité militaire de la France.

(6) [a] Notre défense est respectée partout dans le monde. [b] Elle est présente sur tous les théâtres de crise, au service de la stabilité et de la paix.

Ce qui est intéressant dans cet extrait, c'est que la pronominalisation de *notre défense* est modifiée par deux attributs juxtaposés qui ajoutent les deux informations au thème du passage. La phrase [6a] introduit le thème de l'extrait et donne l'information essentielle liée à celle-ci, et les éléments dans les phrases suivantes modifient la nature du thème en ajoutant des caractéristiques considérées comme secondaires.

Dans ce bref sous-chapitre, nous avons relevé des extraits des discours de politique générale pour illustrer l'emploi de l'anaphore dans notre corpus. Comme nous avons pu le constater, l'anaphore sert de moyen essentiel à la cohésion textuelle et facilite la progression thématique, dont il sera question dans le sous-chapitre 3.2.

### **3.2 Examen d'un discours de Jean-Pierre Raffarin**

Ce sous-chapitre se compose de l'examen du discours de politique générale de Jean-Pierre Raffarin, prononcé le 3 juillet 2002 devant l'Assemblée nationale. Nous nous engagerons donc maintenant dans une étude quasi-linéaire du discours avec l'objectif d'examiner la progression thématique dans des séquences sélectionnées. Nous ne parcourons pas le discours dans son intégralité, mais ferons des sauts pour n'analyser que des endroits essentiels et pertinents.

Le discours de Jean-Pierre Raffarin suit le modèle que nous avons établi plus tôt : il y a une introduction suivie d'un plan d'action, et le discours se termine par une conclusion. Un sous-chapitre sera consacré au traitement de chaque composant du modèle. De ces composants c'est celui qui contient le plan d'action qui est le plus long, ce qui est bien compréhensible car le plan d'action contient la substance du discours.

Nous avons divisé l'introduction en neuf séquences. Rappelons ici que nous n'analyserons pas le discours dans son intégralité, mais choisirons les séquences qui sont les plus pertinentes

pour notre recherche. Il y a donc des sauts et par conséquent chaque mot et phrase du discours ne sera pas traité.

Le discours commence par une interpellation, ce qui est de règle dans l'ouverture d'un discours politique. Nous ne l'analyserons pas car elle n'est pas très intéressante du point de vue de la progression thématique, mais nous la laissons pourtant figurer dans les extraits qui suivent. La numérotation commence par la séquence qui la suit :

Monsieur le Président,  
cher Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les députés,  
chers Mesdames et Messieurs les députés

(1) [a] À chacune et chacun d'entre vous, personnellement, j'adresse mes sincères félicitations pour la mission d'honneur et de service qui vous a été confiée par les Françaises et les Français, lors des toutes récentes élections législatives.

[b] Les conditions sont maintenant réunies pour que le temps de l'action relaie le temps des élections. [c] Cette action doit être caractérisée par la lucidité, le courage et l'espoir.

(2) La France est forte, forte de ses projets mais la France est fragile, fragile dans son organisation, confiante dans son avenir, méfiante quant à la politique.

En ce qui concerne la séquence [1], dans la phrase [1b], *Les conditions sont maintenant réunies* fait référence à la phrase précédente [1a] et sert de transition entre les deux phrases. Dans la phrase [1b], il y a un groupe nominal auquel s'attache un rhème dans la phrase [1c] : le groupe nominal *l'action* est repris dans la phrase [1c] par le groupe nominal *cette action*, effectuant une progression linéaire partielle, c'est-à-dire que la reprise ne concerne qu'une partie de son antécédent. Ensuite vient une partie rhématique, toujours dans la phrase [1c], qui contient trois attributs.

Les phrases de la séquence [1] reflètent bien la progression thématique qui nous intéresse : des conditions qui sont réunies, le discours avance vers la lucidité, le courage et l'espoir, dans la phrase [1c], en passant par le temps de l'action et le temps des élections. La progression linéaire est assurée par une anaphore nominale, *cette action*.

La séquence [2] caractérise la France en ajoutant des éléments rhématiques à travers la répétition à l'identique : une progression linéaire s'établit par la répétition d'attributs (*forte, fragile*) attachés à la France. Dans le cas des deux derniers rhèmes (*confiante [...], méfiante [...]*), le thème est omis.

La séquence [3] s'ouvre avec une phrase d'introduction [3a] censée présenter le thème de la séquence. Les deux phrases qui suivent [3b] et [3c] déplorent l'abstention lors des élections

présidentielles et forment une progression à thèmes dérivés qui s'assure par le commencement des deux phrases par une date où a eu lieu l'un des deux tours de l'élection présidentielle de 2002. Le groupe nominal *l'élection présidentielle*, dans la phrase [3a], est en position d'hyperthème, tandis que les groupes nominaux *le 21 avril* et *le 5 mai* sont des sous-thèmes :

- (3) [a] L'élection présidentielle a été un rendez-vous de vérité.  
[b] Le 21 avril, les Françaises et les Français ont dit leur mécontentement. [...].  
[c] Le 5 mai a exprimé lui aussi sa vérité : [...].

La séquence [4] aborde l'unité nationale :

- (4) [a] Notre action a l'ambition de redonner l'espoir aux Françaises et aux Français.  
[b] La source de cet espoir, Mesdames et Messieurs les députés, vous le savez, elle est dans l'unité nationale. [c] Je ne souhaite pas faire de la division un principe gouvernemental ; je ne souhaite pas opposer les Français les uns contre les autres.  
[d] On ne gouverne pas pour les villes contre les villages, pour les consommateurs contre les éleveurs, pour les salariés contre les entreprises, pour les intérêts des uns contre les intérêts des autres... [e] Nous voulons gouverner pour tous.

La séquence [4] commence par une phrase introductive [4a] censée donner à l'auditoire l'idée de ce qui va suivre. La phrase [4b] contient une répétition du mot *espoir*, ce qui nous fait catégoriser le cas sous l'étiquette de progression linéaire en raison du fait qu'un élément rhématique, dans la phrase [4a], fait partie d'un élément thématique, dans la phrase [4b].

Il y a ensuite, toujours dans la phrase [4b], une répétition du groupe nominal *la source de cet espoir* par le pronom personnel anaphorique *elle*, précédée d'une autre cataphore pronominale, *le*, faisant référence à un savoir commun. Ensuite vient l'élément rhématique *l'unité nationale*. Le discours avance donc de *notre action* à l'unité nationale par des anaphores qui assurent la progression en servant de liens entre les différentes phrases.

La séquence se poursuit par des phrases [4c] et [4d] qui sont quasiment identiques par leur structure, qui introduisent des idées qui s'opposent et présentent différents aspects : notre intérêt porte sur la progression à thème constant par le groupe verbal *je ne souhaite pas*, dans la phrase [4c], et celle par le groupe verbal *on ne gouverne pas* dans la phrase [4d]. Le Premier ministre présente ce qu'il ne souhaite pas faire pour corroborer l'idée d'une unité nationale. Les deux souhaits expriment quasiment la même idée mais d'un point de vue différent. Dans la phrase [4d], l'intérêt particulier porte sur l'omission de la partie thématique dans la plupart des répétitions du groupe verbal *on ne gouverne pas*. Nous voudrions faire remarquer aussi que la liste que fait le Premier ministre contient des oppositions absolues qui sont très courantes dans ce discours.

Pour illustrer la manière dont se fait la liaison entre la phrase d'introduction d'une séquence et les phrases qui contiennent la véritable substance, nous nous servirons de la séquence [5] comme exemple :

(5) [a] La France a besoin aujourd'hui que chacun lui donne un peu de lui-même.  
[b] Cet appel à la cohésion nationale ne nie pas l'exigence du débat. [c] Au contraire, j'y attache une grande importance. [...]

La transition, et la reprise de la phrase précédente, se fait par le groupe nominal *cet appel à la cohésion nationale* : le Premier ministre se sert d'un groupe nominal pour faire progresser son discours en reprenant un élément figurant plus tôt dans l'enchaînement discursif : une progression thématique linéaire s'établit entre *que chacun lui donne un peu de lui-même* et *cet appel à la cohésion nationale*. Dans la phrase [5c], le groupe nominal *l'exigence d'un débat* est repris par le pronom *y*, qui contribue, pour sa part, à la progression thématique linéaire en facilitant l'ajout de nouveaux rhèmes.

La séquence [6] se compose de deux paragraphes, dont la progression est assurée par de nombreuses anaphores.

(6) [a] « Le principe d'humanité » qui m'anime laisse toujours une place à l'autre, à l'avis contraire. [b] Cette démarche s'oppose à celle des certitudes faciles qui conduisent à des décisions fragiles. [c] Notre pays attend des décisions éclairées mais des décisions fermes. [d] C'est ensemble que nous construisons ces décisions. [e] Le Parlement est en effet le cœur de notre démocratie, le lieu où tous les Français se sentent représentés, le lieu où est pensé et défendu l'intérêt général.

Dans cette séquence, la phrase [6a] présente le thème traité dans ce qui suit au cours de la séquence. Dans la phrase [6b], le syntagme nominal *cette démarche* reprend le rhème de la phrase [6a] et établit une progression linéaire en employant un groupe nominal différent de l'original.

Une progression à thème constant s'établit entre les phrases [6b] et la phrase [6c]. Elle est assurée par la répétition du mot *décisions*, en position de thème. Des décisions le discours passe à l'unité nationale et à la démocratie, dans la phrase [6d], et le paragraphe atteint son point culminant avec les différentes références au Parlement. Une progression à thème constant s'établit entre *c'est ensemble* et *Le Parlement*, ce qui se confirme par la locution *en effet*, dans la phrase [6e]. Trois caractéristiques différentes assez complexes sont attachées au Parlement, dans la phrase [6e], repris deux fois par le groupe *le lieu* qui établissent une progression à thème constant.

Il reste trois séquences dans l'introduction du discours de Jean-Pierre Raffarin, les séquences [7], [8] et [9]. C'est avec la séquence suivante que commence la montée vers le point culminant de l'introduction. Dans les trois dernières séquences de l'introduction que nous traitons, le Premier ministre parle de l'avenir du pays, de l'état de la politique en France et présente les quatre piliers de son plan d'action.

La séquence [7] sert d'une sorte de transition interne entre le début et la conclusion de l'introduction. Nous l'avons divisée en trois paragraphes, [7'], [7''] et [7''']. La phrase [7'a] reprend l'ambiance d'une France unifiée avec la convocation *c'est donc avec vous* :

(7') [a] C'est donc avec vous que nous conduirons la France dans la direction tracée par le chef de l'État. [b] Mon gouvernement s'est mis au travail sans attendre. [c] Je souhaite qu'ensemble nous puissions dès aujourd'hui, avec le début de cette session extraordinaire, commencer à répondre aux attentes les plus pressantes des Français. [d] Ces attentes sont légitimes, ces attentes sont importantes, car la vie des Français a profondément changé.

Les trois premières phrases [7'a], [7'b] et [7'c] font avancer le discours en unifiant les différents participants de la prise de décision nationale : le *vous* se réfère à l'Assemblée nationale, *le chef de l'État* se réfère au Président de la République, *mon gouvernement* aux ministres : chaque phrase introduit un nouveau thème. Dans la phrase [7'c], la progression thématique s'arrête un instant quand le Premier ministre en vient aux attentes des Français : le mot *attentes* est répété, dans la phrase [7'd], deux fois, juxtaposés, et à ses répétitions sont attachés des rhèmes différents, ce qui établit une progression à thème constant. La séquence [7] se poursuit avec un paragraphe sur la mondialisation de l'économie :

(7'') [a] Nos concitoyens assistent et participent à la mondialisation de l'économie. [b] Ils y regardent avec inquiétude leur avenir. [c] Ils sont inquiets du terrorisme. [d] Ce terrorisme qui a frappé les États-Unis le 11 septembre et plus récemment la France, à Karachi. [e] Cette évolution du monde nous préoccupe et nous concerne. [f] Les problèmes aujourd'hui se pensent à l'échelle mondiale. [g] Ces changements se sont accompagnés de la multiplication des insécurités.

La phrase [7''a] reprend la thématique des phrases précédentes en caractérisant les changements qu'a subi le monde. Dans la phrase [7''b], le pronom *y* fait référence à la mondialisation de l'économie, dans la phrase [7''a]. L'emploi du pronom *y* facilite la liaison de ces deux phrases en introduisant un élément de la phrase [7''a] dans la phrase [7''b] : il y a une progression linéaire entre le rhème de la phrase [7''a], *la mondialisation de l'économie*, et le thème de la phrase [7''b], le pronom *y*.

L'emploi anaphorique du pronom personnel *ils*, dans les phrases [7''b] et [7''c] établit une progression à thème constant entre *nos concitoyens* et les reprises. Le rhème de la phrase [7''c], *terrorisme*, est repris dans la phrase [7''d] par le syntagme nominal *ce terrorisme* qui noue les phrases ensemble et établit une progression thématique linéaire.

Dans la phrase [7''e], *cette évolution* fait référence aux phrases précédentes au niveau sémantique, au moyen de progression thématique linéaire. Dans la phrase [7''f], *les problèmes* combinent les deux : les problèmes liés à la mondialisation et le terrorisme. Il y a encore la phrase [7''g] avec *ces changements* qui poursuit la liste des problèmes, mais qui est aussi liée à ce qui précède par l'emploi de l'adjectif démonstratif *ces*.

Le paragraphe [7'''], le dernier des trois paragraphes de la séquence [7], reprend le dernier mot du paragraphe précédent et sert de thème qui guide tout le paragraphe.

(7''') [a] Insécurité physique d'abord. [b] La violence est de plus en plus présente dans notre société. [c] Mais l'insécurité est aussi sociale : nombre de nos concitoyens étant confrontés au chômage et à la précarité. [d] Elle est encore économique : l'ancrage de notre pays dans la prospérité et la croissance demande une vigilance constante. [e] Au-delà des difficultés de tous les jours, c'est aussi de leur identité que les Français ne sont plus sûrs : où va la France aujourd'hui ? [f] Quelle place auront les valeurs fondamentales de la République dans la France de demain ? [g] La vie des Français est devenue bien compliquée. [h] Et l'État n'a pas contribué à la simplifier : avec des lois trop nombreuses, une intervention trop fréquente, des procédures trop complexes qui nuisent aux énergies individuelles et collectives.

L'insécurité est l'hyperthème dans les premières phrases : la progression à thèmes dérivés est assurée par la multiplication de termes liés à l'insécurité (*violence, insécurité sociale*), auxquels sont attachés au fur et à mesure des rhèmes différents. Le mot *insécurité* est aussi repris par le pronom personnel *elle*, dans la phrase [7''d], le locuteur étant probablement sûr que l'auditoire peut associer le pronom personnel à un syntagme nominal, l'*insécurité* dans ce cas. Le début de ce paragraphe est un bon exemple de la manière dont un texte peut progresser : en attachant de nouveaux rhèmes aux thèmes dérivés d'un hyperthème, le texte avance et passe d'un sujet à un autre.

Le paragraphe poursuit avec une phrase transitoire [7''e] qui aborde le thème de l'identité nationale. Deux questions rhétoriques se posent, et le Premier ministre propose des réponses par la suite. Les deux phrases [7''g] et [7''h] après les questions rhétoriques sont liées l'une à l'autre grâce au pronom personnel *la*, dans la phrase [7''h], dont l'antécédent est *la vie des Français*. Le discours se poursuit avec une liste de choses, toujours dans la phrase [7''h], qui contribuent à la complication de la vie des Français. Les trois choses juxtaposées forment une entité, pas nécessairement au niveau sémantique mais plutôt structural, avec une liaison

grammaticale : la préposition *avec* au début et la proposition relative *qui nuisent [...]* à la fin de la liste.

La séquence [8] fait partie du point culminant de l'introduction du discours de Jean-Pierre Raffarin. La question y est de parler des valeurs fondamentales de la France et de préparer l'auditoire au plan d'action du gouvernement. Les paragraphes de cette séquence sont assez longs.

(8) [a] La politique a trop dérivé, dérivé vers son aval, la technique, en mésestimant son amont, la pensée, pour rassurer les citoyens exposés aux angoisses de l'avenir. [b] Dans la mondialisation que nous vivons, les réponses de la France ne sont pas celles du gigantisme ou de la concertation, ce ne sont celles de la standardisation ou de la banalisation. [c] Notre réponse, celle de la France, est celle de la création, celle de l'intelligence et du talent, celle de la solidarité, de la générosité, de l'innovation et de la qualité. [d] Le label pour l'agriculteur, la qualité pour l'artisan, le brevet pour l'industriel, l'émotion pour l'association, la solidarité pour le militant, la singularité pour l'artiste... [e] voilà les signes de notre avenir. [f] En fait, il s'agit de placer l'homme au centre de notre projet.

L'endroit le plus intéressant de la séquence [8] est celui où se joue le jeu du pronom *celle* faisant référence au mot *réponse*, ce qui commence dans la phrase [8b]. Le paragraphe se construit autour de l'emploi répétitif du pronom *celle*, et une progression à thème constant s'établit entre *réponse* et *celle*. Le mot *réponse* traverse des phrases entières et le locuteur y attache de nouveaux rhèmes au fur et à mesure que le discours progresse.

La phrase [8d] présente une collection de signes d'une nation respectueuse de ses valeurs de base. La similarité structurale, la mise en juxtaposition de syntagmes nominaux, nous paraît une anaphore structurale. Une mise en commun est effectuée à travers la phrase [8e] commençant par le mot *voilà*. La séquence se termine avec la phrase [8f], qui débute avec une locution de correction, *en fait*, qui attire l'attention du locuteur et caractérise encore un peu ce qui vient d'être dit.

La séquence [9] peut être prise pour une annonce de plan du discours à venir : l'introduction est quasiment à terme et la partie suivante sera celle du plan d'action.

La séquence précédente s'est terminée avec une référence à l'homme et au fait que c'est l'homme qui est au centre du projet politique du Premier ministre. La séquence [9] reprend cet humanisme :

(9) [a] Ce nouvel humanisme peut être une maison aux 4 colonnes, un projet à 4 piliers : [b] D'abord, l'État : un État attentif, un État qui n'est pas trop dispersé. [c] Un État qui veut se recentrer sur ses missions régaliennes et réaffirmer ce qu'on attend de lui, c'est-à-dire l'autorité républicaine.



[c] Le second pilier, c'est cette République en partage, cette République qui n'a pas su partager ses responsabilités. [...]  
[d] L'État attentif, la République en partage, la France créative. [e] La valeur de création dont nous voulons promouvoir notre pays, est tout autant économique, que sociale, que culturelle.  
[f] La mondialisation humanisée – le quatrième pilier. [...]. [g] La construction européenne nous aidera, tel un multiplicateur d'influence, à humaniser la mondialisation.

En ce qui concerne cette séquence, c'est la manière dont en est construite la structure qui nous intéresse. Les piliers sont au nombre de quatre, et le Premier ministre présente chacun des piliers en disant quelques phrases sur chacun d'eux. Une progression à thèmes dérivés se construit sur la base de l'hyperthème *un projet à 4 piliers*, abordé dans la phrase [9a].

Dans les phrases [9b] et [9c], le mot *état* est répété quatre fois pour en dire quelque chose de nouveau à chaque fois. Il y a d'abord *l'État*, suivi d'*un État attentif*, suivi d'*un État qui n'est [...]*, suivi d'*un État qui veut [...]*. Des rhèmes différents sont attachés au mot *état* pour en présenter à chaque fois une caractéristique différente : La phrase [9b] est construite sur une progression à thème constant. La structure est similaire dans la phrase [9c] : des rhèmes sont ajoutés au même thème pour en aborder chaque fois un aspect différent.

La présentation du troisième pilier, dans la phrase [9d], commence par une répétition des piliers précédents. Le Premier ministre y ajoute un troisième pilier, *la France créative*, et en dit ensuite quelques mots en établissant une progression linéaire à travers la reprise du mot *création*, dans la phrase [9e].

L'introduction du quatrième pilier, dans la phrase [9f], se fait de la même manière, en l'abordant et en en disant quelques phrases. Ce n'est pas tellement la structuration interne qui est intéressante dans le cas de cette séquence, mais la manière dont s'organisent les paragraphes abordant les différents piliers. Nous reviendrons sur cette organisation dans le sous-chapitre 4.3.

Nous avons maintenant atteint la fin de l'introduction du discours de Jean-Pierre Raffarin. Les paragraphes suivants seront consacrés à l'examen du plan d'action présenté dans le discours.

Comme constaté plus tôt, le plan d'action constitue la partie la plus longue du discours. La séquence [10] aborde la sécurité nationale :

(10) [a] Dans le prolongement des mesures déjà prises, vous serez saisis dans les tout prochains jours d'un projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure.

[b] Elle donnera à nos forces de sécurité, auxquelles je tiens à rendre hommage, [...].

[c] Elle s'accompagnera d'une volonté affirmée de faciliter le travail des policiers et des gendarmes, [...]. [d] Elle organisera une déconcentration réelle des responsabilités, [...].  
[e] Elle reposera sur un effort budgétaire de grande ampleur.

Comme nous pouvons le constater, cet extrait exhibe une progression à thème constant très claire. Une phrase d'introduction prépare la scène pour ce qui est à venir. À la fin de cette phrase, il y a un point d'ancrage, le groupe nominal *un projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure*.

Les phrases [10b], [10c], [10d] et [10e] sont construites sur la base de ce point d'ancrage, en y faisant référence à travers le pronom personnel *elle*. La stratégie d'avoir un point d'ancrage facilite le simple passage à la thématisation sans que le locuteur ne doive répéter plusieurs fois le groupe nominal original. Il lui suffit d'y référer par un pronom, dans ce cas quatre fois, et l'auditoire sait identifier aisément l'antécédent, *le projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure*.

La séquence [11] reprend la thématique abordée par la séquence [10], ce qui est logique car ces deux domaines se chevauchent à bien des égards.

(11) [a] Cette autorité de l'État sera aussi renforcée par une justice plus sereine, plus efficace, plus simple et plus rapide. [b] Notre système judiciaire ne répond pas suffisamment à la demande de droit. [c] Sa lenteur irrite nos concitoyens. [d] Sa complexité les décourage.  
[e] La justice doit être à la fois plus effective et plus proche du citoyen.  
[f] Tel est l'objet du projet de loi [...]  
[g] Il se traduira par un renforcement très significatif [...]

Une transition entre les séquences [10] et [11] s'établit par l'emploi d'un groupe nominal, *cette autorité de l'État* qui, comme anaphore, reprend la séquence [10] entière et prépare la scène pour la séquence [11] qui suit.

La phrase [11b] mène le locuteur à la description du système judiciaire en vigueur qui se fait à l'aide de l'adjectif possessif *sa*, qui établit une progression à thème constant dans les phrases [11c] et [11d]. Il est facile d'imaginer que les deux phrases caractérisant le système judiciaire marquent une pause dans la progression du discours : la progression s'arrête pendant que le Premier ministre décrit la réalité où vivent les Français.

La phrase [11e] propose une solution au problème et sert de transition à une anaphore, dans la phrase [11f], qui reprend la phrase précédente entière : *tel est l'objet* sert d'une sorte d'explication de la nature du projet en question. Dans la phrase [11g], *il se traduira* reprend le groupe nominal *le projet de loi*, présentant donc une progression linéaire, et fait progresser le texte en y ajoutant des informations.

La séquence [12] aborde la défense :

(12) [a] Pour reconstruire une France sûre, une France aussi dans un monde menacé, la défense de ces citoyens et de ses intérêts, partout dans le monde, doit être assurée. [...].

[b] Il faut lui donner les moyens car la France a le devoir d'adapter sa défense à un monde qui change.

[c] Elle ne peut plus se concevoir en référence à un monde figé. [d] Elle doit se déployer vers un monde multipolaire, mouvant et instable. [e] Un monde où le terrorisme, dans ses nouvelles dimensions, s'ajoute aux facteurs de risques déjà connus, tels que la prolifération d'armes de destruction massive ou les tensions régionales. [...]

[f] Comme le veut le chef de l'État, notre défense doit être une défense autonome et non pas une défense solitaire. [g] La référence de nos choix militaires comme politiques est l'Europe. [h] Ils seront cohérents [...].

[i] Consciente de cet impératif, la ministre de la Défense vous proposera une nouvelle loi de programmation [...]. [j] Son objectif sera de restaurer [...].

[k] Cet objectif suppose [...]

[l] Il suppose enfin [...]

Dans la séquence [12], il y a une opposition assez claire entre la situation actuelle et une situation virtuelle, proposée par le Premier ministre. Elle s'ouvre avec une phrase d'introduction [12a] qui présente l'hyperthème de la séquence, à savoir la défense, et prépare la scène pour les suggestions à venir.

Une anaphore, une répétition à l'identique, peut être observée, toujours dans la phrase [12a], où le syntagme nominal *une France* est repris dans la même phrase au moyen de la juxtaposition, établissant une progression thématique linéaire.

Dans les phrases [12c] et [12d], une progression à thème constant s'établit entre les deux occurrences du pronom personnel *elle* et leur antécédent *sa défense*, dans la phrase [12b]. En outre, une progression à thème constant s'établit entre les différentes occurrences du mot *monde* : dans les phrases [12b], [12c] et [12d], le mot *monde* se trouve en position de rhème tandis que dans la phrase [12e] il a été déplacé en position de thème. Dans la phrase [12e], le mot *tels* reprend le syntagme *les facteurs de risques déjà connus* établissant une progression thématique linéaire.

Dans la phrase [12i], le syntagme nominal *cet impératif* se réfère aux paragraphes précédents établissant une progression thématique linéaire. Dans la phrase [12j], le syntagme *son objectif* reprend le complément d'objet de la phrase [12i], *une nouvelle loi de programmation militaire*, établissant une progression thématique linéaire, le rhème de la phrase [12i] devenant le thème de la phrase [12j]. Le syntagme nominal *cet objectif*, dans la phrase [12k] reprend le syntagme nominal *son objectif*, dans la phrase [12j]. Dans la phrase

[12l], le pronom personnel *il* a le même référent que le *cet objectif* dans la phrase [12k], établissant donc une progression à thème constant.

La séquence [13] se concentre sur les affaires générales de la politique sociale française :

(13) [a] Deuxième pilier de la République en partage, c'est tout ce qui concerne la démocratie sociale et la démocratie locale qui peuvent donner un nouveau souffle à la République.

[b] L'autorité de l'État restaurée, la République doit s'ouvrir à la démocratie sociale.

[c] S'ouvrir à la démocratie sociale, c'est mettre fin à un système qui met trop souvent l'État et le citoyen directement face à face.

Dans la séquence [13], la progression thématique est assurée par la reprise nominale et pronominale. Dans la phrase [13a], le détachement est employé pour mettre l'accent sur le thème de la séquence, établissant une progression thématique linéaire entre *Deuxième pilier[...]* et *ce*. La pronominalisation avec un *ce* anaphorique facilite l'ajout de rhèmes et, par conséquent, la progression du texte.

Dans les phrases [13b] et [13c], il y a un enchaînement clair avec la reprise anaphorique nominale du syntagme *s'ouvrir à la démocratie sociale* : le syntagme nominal *s'ouvrir à la démocratie sociale* est répété tel quel dans la phrase [13c], ce qui établit une progression thématique linéaire.

La séquence [14], déjà traitée dans le chapitre 3.1 du point de vue de l'emploi de l'anaphore, aborde la question de la formation professionnelle. Une progression à thème constant peut être observée, qui se sert de la *formation professionnelle* comme point d'ancrage.

(14) [a] La formation professionnelle est la condition indispensable à l'accès d'un grand nombre de jeunes à la vie active. [b] Elle est aussi la seconde chance donnée à ceux qui veulent compléter leur formation initiale. [c] Elle est enfin nécessaire à chacun pour s'adapter tout au long de la vie aux transformations des métiers, dont l'évidence apparaît à tous.

Comme nous pouvons le constater, il y a, dans la séquence [14], une progression à thème constant très claire. Cette progression thématique se fait par la transformation du groupe nominal original, dans la phrase [14a], en des pronoms personnels, à savoir *elle*, dans les phrases [14b] et [14c].

La séquence [15] traite des conditions de l'activité professionnelle. Cette séquence exhibe une progression à thèmes dérivés qui se base sur un hyperthème introduit dans la phrase [15a].

(15) [a] Les conditions de l'activité changent. [b] Si nous voulons travailler plus longtemps, nous devons nous former plus souvent. [c] Les partenaires sociaux ont déjà pris conscience de cette exigence, en s'engageant dans une vaste négociation sur ce sujet. [d] La réforme de notre système de formation est nécessaire pour une meilleure efficacité et plus de simplicité. [e] Les régions en seront le pivot.

Dans cette séquence, la progression à thèmes dérivés se joue sur le sémantisme des phrases : la phrase [15a] présente l'hyperthème de la séquence, et elle est suivie de phrases qui traitent d'un aspect du changement des conditions de l'activité, dont chacune présente un nouveau thème qui ne maintient que des liens peu étroits avec la phrase immédiatement précédente, mais qui est pourtant lié au sémantisme de l'hyperthème de la séquence, *les conditions de l'activité*.

La séquence [16] présente un mélange de progressions thématiques différentes. Il s'agit de faire progresser le texte au moyen d'anaphores nominales et pronominales, qui s'analysent en termes de progression à thème constant et linéaire.

(16) [a] Le temps n'est plus à la création de nouvelles commissions, la rédaction de nouveaux rapports. [b] Le temps est aujourd'hui à la prise de décisions, après concertation.  
[c] Cette réforme, qui ne concernera pas les Français actuellement à la retraite, reposera sur les principes suivants :  
[d] elle doit aboutir à une plus grande équité entre les Français, [...].

Une progression à thème constant claire s'établit entre les phrases [16a] et [16b], au moyen de la répétition à l'identique du groupe nominal *le temps*. Une progression thématique linéaire peut être observée dans la phrase [16c], qui reprend sémantiquement les phrases [16a] et [16b] et les combine par le groupe nominal *Cette réforme*. Ensuite, une progression à thème constant se trouve dans la phrase [16d], où le thème de la phrase [16c], *cette réforme*, est repris par le pronom personnel *elle*.

La séquence [17] marque l'une des premières instances dans ce discours où le détachement est employé de manière abondante.

(17) [a] La démocratie locale, c'est plus de décentralisation. [b] C'est une décentralisation plus vivante. [c] C'est une implication de tous les citoyens. [d] C'est un transfert de responsabilités et plus les responsabilités sont assumées au plus près du terrain, meilleures les décisions sont.  
[e] La décentralisation, c'est aussi un formidable levier pour enfin réformer l'Etat.  
[f] C'est l'occasion et le moyen de faire les indispensables réformes de structure.  
[g] C'est la possibilité de retrouver une liberté d'action. [h] C'est la faculté de répondre aux besoins des Français.

Comme nous pouvons le constater, dans la séquence [17], le détachement sert à créer une progression à thème constant qui se base sur la présence d'un point d'ancrage, *la démocratie locale*, dans la phrase [17a], qui est suivi de nombreuses anaphores construites par le pronom *ce*. Y sont ajoutés différents rhèmes, dans les phrases [17b] à [17d].

La phrase [17e] ouvre une litanie identique à celle ouverte par la phrase [17a] : des éléments rhématiques sont ajoutés à des pronoms, dans les phrases [17f] à [17h], servant de reprise du groupe nominal original, *la décentralisation*.

La séquence [18] manifeste un mélange de progressions thématiques différentes : il y a un hyperthème, le service, qui présente le domaine traité dans la séquence, suivi d'une phrase d'introduction [18b], dont le rhème sert de point d'ancrage, qui, pour sa part, est suivi de phrases s'ouvrant par des éléments anaphoriques :

(18) [a] Dans nos services publics, le service est une valeur. [b] L'administration de demain doit être une administration de services. [c] Elle doit concentrer ses efforts sur l'accueil, notamment des plus démunis, des plus fragiles. [d] Elle doit être présente là où les Français l'attendent. [e] Elle doit mettre en place des indicateurs d'efficacité qui permettront d'améliorer sans cesse sa gestion.

La phrase [18a] manifeste une progression à thèmes dérivés qui présente l'hyperthème du passage, à savoir *le service*. La phrase [18b] ouvre une progression à thème constant en établissant un antécédent, *une administration de services*, pour les phrases [18c], [18d] et [18e]. Ces phrases attachent des rhèmes variés à leur antécédent à travers le pronom anaphorique *elle* qui sert de thème dans ces phrases.

La séquence [19] présente une progression thématique linéaire complexe. Elle est complexe car les reprises anaphoriques se situent plus loin dans le discours, plutôt que dans le cotexte immédiat.

(19) [a] Faire vivre la démocratie locale, c'est aussi assurer la protection de l'environnement.  
[b] Pour être à la hauteur de ces enjeux, l'ambition de mon gouvernement sera de réconcilier, protéger, informer et transmettre.  
[c] Réconcilier, c'est d'abord [...]  
[d] Protéger, c'est informer et prévenir [...].

Dans la phrase [19a], l'hyperthème de *démocratie locale*, présenté plus tôt au cours du discours, est repris et pronominalisé par le pronom *ce*, établissant une progression à thème constant. Dans la phrase [19b], une liste de verbes est établie, et chacun des verbes listés est repris plus tard dans l'enchaînement thématique du discours, comme le montrent les phrases

[19c] et [19d]. Dans les phrases [19c] et [19d], une progression à thème constant s'établit à travers le détachement par le pronom *ce*.

La séquence [20] présente une progression à thème constant précédée par une phrase d'introduction :

(20) [a] Il faut éviter que, globalement, l'ensemble de nos procédures freine la création d'activité.  
[b] C'est le sens de la baisse d'impôt. [c] C'est le sens de la baisse des charges que nous engageons de façon résolue.

Comme nous pouvons le constater, la phrase [20a] sert d'une sorte de phrase d'introduction aux phrases [20b] et [20c]. Les phrases [20b] et [20c] reprennent la phrase [20a] toute entière, qui leur sert donc d'antécédent : une progression à thème constant s'établit par la répétition du pronom *ce*.

La séquence [21] reprend là où s'est terminée la séquence [20]. Le groupe nominal *les baisses de charges* constitue une transition entre ces deux séquences, mettant en œuvre une progression thématique linéaire : le rhème de la phrase [20c] devient le thème de la phrase [21a]. Examinons la séquence [21] de plus près :

(21) [a] Les baisses de charges constituent la clé de voûte de notre stratégie. [b] Ce n'est pas de l'idéologie, mais tout simplement "ça marche ", ça crée des emplois.  
[c] Et c'est pour ça qu'il faut le faire. [d] On n'a pas trouvé ça dans un petit livre rouge, dans un petit livre bleu. [e] On a trouvé ça dans les résultats de l'Insee.

Dans la phrase [21a], le thème de *baisses de charges* est établi comme point d'ancrage pour une progression à thème constant : il sert d'antécédent aux phrases [21b] et [21c], les deux s'ouvrant avec le pronom *ce*. Une autre progression à thème constant se trouve dans les phrases [21d] et [21e], où le pronom personnel *on* se répète deux fois.

La séquence [22] est quasi-similaire à la séquence [21], en ce qui concerne la répétition d'un groupe verbal. Il s'agit d'une progression à thème constant basée sur la répétition du groupe verbal *on peut se réjouir* :

[22] [a] On peut se réjouir de voir que sur quelques grands investissements industriels aujourd'hui, en Europe, les sites français ne sont même plus consultés.  
[b] On peut se réjouir aujourd'hui de voir des chercheurs, des ingénieurs quitter le pays. [c] On peut se réjouir aujourd'hui de voir des entrepreneurs aller chercher ailleurs, comme des footballeurs ou des joueurs de tennis.

La séquence [23], la dernière du plan d'action du discours de Jean-Pierre Raffarin, traite de l'Europe :

(23) [a] Le dernier message est celui de notre action en Europe. [b] Nous voulons un projet européen fort, une Europe des hommes, une Europe qui sait faire respecter notre patrimoine humaniste. [c] Mais aussi une Europe économique forte, une Europe bâtie maintenant avec le succès de l'euro. [d] Une Europe qui doit approfondir le marché unique. [e] Une Europe qui doit faire progresser aussi l'harmonisation des fiscalités et qui doit être soucieuse de renforcer son rôle social.

La phrase [23a] présente l'hyperthème d'Europe. Ce thème est ensuite repris plusieurs fois en position de rhème, dans les phrases [23b] à [23e]. Le rhème de la phrase [23a], l'Europe, tient donc son rôle de rhème dans les phrases suivantes, établissant une progression à *rhème* constant<sup>4</sup>.

Nous avons atteint la fin de la partie qui présente le plan d'action du discours de Jean-Pierre Raffarin. La conclusion ne comprend que quelques paragraphes, mais nous en relevons pourtant deux séquences pour une analyse de la progression thématique.

La séquence [24] traite du projet qu'a lancé le Premier ministre dans son discours de politique générale. Dans cette séquence, il y a une phrase d'introduction qui présente le thème de la séquence, suivie d'un paragraphe fournissant des informations supplémentaires :

(24) [a] Vous l'avez compris, notre projet réconcilie actions et convictions. [b] C'est un projet sans arrogance, il appelle votre confiance. [c] Il est né au sein de la majorité présidentielle devenue majorité parlementaire : majorité d'union, majorité d'action.

Dans la phrase [24b], le pronom *ce* reprend le groupe nominal *notre projet*, thème de la phrase [24a]. La phrase [24b] introduit un rhème, *un projet sans arrogance*, qui est, pour sa part, repris deux fois par le pronom personnel *il*, dans la phrase [24b] et dans la phrase [24c]. Il s'agit dans cette séquence d'un mélange de progressions à thème constant et linéaire : tantôt le thème est répété au début de la phrase suivante, tantôt le rhème est repris dans la phrase suivante en position de thème.

La dernière séquence que nous examinerons aborde la confiance, sujet courant dans les discours de politique générale :

(25) [a] Vous pourrez compter sur notre courage, nous voulons compter sur votre confiance.  
[b] La confiance est la valeur démocratique la plus précieuse.

---

<sup>4</sup> Terme exceptionnel non introduit dans la partie dédiée aux notions-clé.



- [c] Confiance du peuple, confiance du Parlement, confiance du Président.
- [d] La confiance est la clef du mouvement.
- [e] Confiance pour la croissance, confiance pour l'espérance, confiance pour la France.

Dans le cas de la séquence [25], il s'agit d'une progression à thème constant très claire. La phrase [25a] introduit le terme de *confiance*, en position de rhème, qui devient le thème, au moyen d'une progression thématique linéaire et d'une autre à thème constant, qui traverse inchangé toute la séquence, recevant au fur et à mesure de nouveaux rhèmes.

Dans ce sous-chapitre, nous avons mené une analyse de progressions thématiques dans un discours de politique générale de Jean-Pierre Raffarin. L'objectif était de relever des séquences de texte et d'analyser les séquences relevées en les catégorisant sous les trois variations de la progression thématique : la progression thématique linéaire, la progression à thème constant et la progression à thèmes dérivés. Du discours nous avons relevé au total 25 séquences.

Nous poursuivrons maintenant notre enquête sur le lien entre la progression thématique et la rhétorique : dans le chapitre 4, une sélection de séquences relevées dans ce sous-chapitre sera examinée du point de vue de la rhétorique.

## 4 Étude rhétorique

Dans le sous-chapitre 3.2, notre analyse du discours de Jean-Pierre Raffarin relevait du domaine de la linguistique textuelle. Nous avons analysé des séquences textuelles sur la base des trois variantes de la progression textuelle : la progression thématique linéaire, la progression à thème constant et la progression à thèmes dérivés. Les séquences relevées ont été examinées et la progression thématique et sa contribution à la progression textuelle ont été analysées.

Dans ce chapitre 4, notre approche sera celle de la rhétorique : nous examinerons le lien entre la progression thématique et la rhétorique. Chaque variante de la progression thématique sera étudiée dans un paragraphe propre à elle, où les effets rhétoriques spécifiques de chaque progression thématique seront analysés et commentés. À la fin de ce sous-chapitre, il y aura une mise au point. Avant d'entamer notre examen rhétorique, nous présenterons des notions de base relevant du domaine de la rhétorique en commençant avec le terme de *rhétorique* lui-même.

Selon Plantin (2002 : 505), la rhétorique se définit comme « la science théorique et appliquée de l'exercice public de la parole, prononcée face à un auditoire dubitatif, en présence d'un contradicteur ». Il continue en disant que le discours a pour objectif d'imposer les représentations et les formulations de l'orateur ainsi que d'orienter les actions de l'auditoire (Plantin 2002 : 505). Amossy (2009) propose un aperçu historique des définitions du mot *rhétorique*. Parmi les définitions on trouve celle de la tradition aristotélicienne, dont nous ne citons qu'une partie, celle que nous trouvons la plus pertinente pour notre étude : la rhétorique se définit comme « un discours qui entend agir sur les esprits – et ce faisant sur le réel – donc une activité verbale au plein sens du terme : le dire est ici un faire » (Amossy 2009 : 9). Au sein de la rhétorique, Plantin (2002 : 506) distingue trois types d'effets perlocutoires : l'image de soi, ou *éthos*, la logique et l'argumentation de l'orateur, ou *logos*, et l'invocation d'émotions, ou *pathos*. De ces trois domaines, le *pathos* est pour nous le plus pertinent car, dans notre corpus, il s'agit d'influer sur la volonté et les émotions de l'auditoire. Dans ce qui suit, nous examinerons le *pathos* de plus près.

Plantin constate (2002 : 423) qu'aujourd'hui le *pathos* se réfère au débordement émotionnel qui manque de sincérité, et que le *pathos* est censé emporter la volonté de l'auditoire. Pour Amossy (2009 : 187) le *pathos* signifie « l'effet émotionnel produit sur l'allocataire ». Les différentes variations de la progression thématique, présentées dans le

chapitre 2, reposent souvent sur l'anaphore, la répétition au sens large, d'où le besoin d'aborder les figures de style. Amossy (2009 : 202) cite la présentation de Bernard Lamy (1640–1715) sur les figures et la relation qu'ils entretiennent avec les passions. Dans *La Rhétorique ou l'art de parler*, Lamy (1998 : 231, cité par Amossy 2009 : 202) constate que les figures sont « les caractères des passions ». Amossy commente cette constatation en disant que « l'effet de style frappe et émeut, l'esthétique a le pouvoir de toucher les cœurs ». Elle ajoute (2009 : 203) encore que les figures contiennent des caractéristiques qui sont aptes à produire des effets particuliers.

Revenons sur l'anaphore. Nous avons abordé l'anaphore à plusieurs reprises dans cette recherche, mais seulement dans l'optique de la linguistique textuelle, plus précisément la progression thématique. Dans ce sous-chapitre, comme il s'agit d'une approche rhétorique de la progression thématique, nous aborderons l'anaphore dans sa visée rhétorique, en tant que figure de style. Ou, comme le formule Magri-Mourgues (2015 : 2), « [...] découlant d'un choix conscient du locuteur, elle [l'anaphore] acquiert le statut d'une figure dont les enjeux méritent d'être précisés ». Ce sont ces enjeux que nous nous engageons à examiner. Amossy (2009 : 202) constate que l'anaphore rhétorique vise essentiellement à susciter l'émotion.

Selon Magri-Mourgues (2015 : 3), l'anaphore est une figure de construction de type microstructural, une variété de base de la répétition. Selon elle (2015 : 8), « l'anaphore rhétorique est un procédé intraphrastique lorsque la répétition ouvre des segments de phrase ou transphrastique quand ce sont des phrases qui sont en jeu ». Les progressions thématiques visent une approche transphrastique et intraphrastique à l'étude de textes. Magri-Mourgues propose aussi un élargissement de la définition de l'anaphore rhétorique selon lequel « des reprises de mêmes structures rythment le texte, même à quelques lignes de distance » (Magri-Mourgues 2015 : 8).

Dans le discours de politique générale de Jean-Pierre Raffarin, et plus largement dans les discours de politique générale prononcés par n'importe quel Premier ministre français, l'anaphore rhétorique est omniprésente. Il est bien clair, à notre avis, que dans les cas de la progression thématique linéaire et la progression à thème constant, le recours à la répétition est inévitable. Mais qu'en est-il de la progression à thèmes dérivés ? S'agit-il d'une anaphore rhétorique si ce n'est qu'une partie minuscule qui est répétée ? Prak-Derrington (2015 : 1) constate qu'il y a deux types de répétition verbale, dont l'une concerne la reprise du sens et l'autre la reprise du matériau formel. C'est cette répétition du sens sur laquelle nous baserons partiellement notre étude et qui domine surtout dans le cas de la progression à thèmes dérivés : la répétition ne concerne pas toujours la forme écrite, mais c'est le sens qui se répète.

Les observations faites dans ce qui précède sont essentielles à notre examen qui se trouve au croisement de la progression thématique et de la rhétorique. Nous voudrions faire remarquer, à ce stade, que dans les discours dont se compose notre corpus, les déclarations de politique générale, l'aspect pathétique n'est pas forcément aussi important que dans les discours de campagne, par exemple. Dans le cas de notre corpus, le Premier ministre, le locuteur, a déjà été nommé par le Président, ce qui se traduit, à notre avis, par une plus faible nécessité de moyens rhétoriques.

Après cette brève introduction aux bases de l'analyse rhétorique, nous nous engagerons dans une étude rhétorique de notre corpus. Dans notre analyse séquentielle, dans le sous-chapitre 3.2, nous avons relevé des occurrences des trois types de progression thématique. Il s'agit maintenant d'en analyser les propriétés rhétoriques. Nous commençons par la progression à thème constant.

#### **4.1 La progression à thème constant**

Prak-Derrington (2015 : 6) constate que c'est la progression à thème constant qui correspond véritablement à l'anaphore rhétorique. Les extraits ci-dessous montrent que la progression à thème constant a la faculté de véhiculer plusieurs moyens rhétoriques.

Terme relevant du champ rhétorique de l'*élocution*, l'emphase est, selon Maingueneau (2002 : 220), dans la tradition rhétorique, une procédure d'ornementation du discours. Il continue en disant que « l'emphase regroupe un certain nombre de procédés (suspension, périphrase, énumération, épanorthose, hyperbole...) ». Nos extraits, tirés du discours de Jean-Pierre Raffarin, construisent l'emphase principalement sur la base de l'énumération.

Arcand (2004 : 72) définit l'énumération comme un moyen permettant la mise en revue de divers aspects d'une réalité en juxtaposant (ou en coordonnant) des mots de même nature et de même fonction. La progression à thème constant permet des énumérations variées, qui peuvent servir à créer une emphase plus ou moins forte, selon le cas. Étudions les extraits [1], [2] et [3] :

(1) Le Parlement est en effet le cœur de notre démocratie, le lieu où tous les Français se sentent représentés, le lieu où est pensé et défendu l'intérêt général.

(2) Le dernier message est celui de notre action en Europe. Nous voulons un projet européen fort, une Europe des hommes, une Europe qui sait faire respecter notre patrimoine humaniste. Mais aussi une Europe économique forte, une Europe bâtie maintenant avec le succès de l'euro. Une Europe qui doit approfondir le marché

unique. Une Europe qui doit faire progresser aussi l'harmonisation des fiscalités et qui doit être soucieuse de renforcer son rôle social.

(3) Vous pourrez compter sur notre courage, nous voulons compter sur votre confiance.

La confiance est la valeur démocratique la plus précieuse.

Confiance du peuple, confiance du Parlement, confiance du Président.

La confiance est la clef du mouvement.

Confiance pour la croissance, confiance pour l'espérance, confiance pour la France.

Dans l'extrait [1], une énumération assez brève s'établit par la mise en juxtaposition des trois composants de la phrase. *Le Parlement* sert d'antécédent aux deux reprises commençant chacune par le groupe nominal *le lieu*. L'objectif de ce type d'énumération est d'introduire différents aspects de l'antécédent, comme le constate Arcand (2004 : 72).

L'extrait [2] présente un véritable entassement de rhèmes attachés à l'Europe. Divers aspects de l'Europe sont abordés pour offrir un vrai panorama sur le projet européen, sous forme d'un entassement touchant de nombreux domaines de la vie publique.

Dans l'extrait [3], le discours est presque à terme et le locuteur se trouve dans la conclusion. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, la conclusion est la partie qui cherche à faire le plus d'impression possible. Les figures foisonnent, ce dont l'énumération du mot *confiance* sert d'exemple : dans l'extrait [3], il y a une phrase d'introduction, dont le mot en position finale, à savoir *confiance*, a un effet de centrifuge. Effectivement, comme le constate Magri-Mourgues (2015 : 23), « les pivots notionnels qui se succèdent dans le discours comme autant de points centrifuges du discours fonctionnent tels des *pics énergétiques* » (Abiker 2008 : 128, cité par Magri-Mourgues 2015 : 23). Le discours s'arrête lorsqu'un terme déclencheur est introduit et « se déroule et s'enroule comme une spirale », comme l'exprime Magri-Mourgues (2015 : 22). Le discours circule autour du mot *confiance* et paraît incapable de s'en passer, créant une immense emphase sur le mot répété.

Nous accordons un traitement particulier aux extraits [4] et [5]. Ils exhibent l'énumération tout comme les extraits [1], [2] et [3], mais nous portons un intérêt particulier à la présence de déterminants dans ces extraits. Dans l'optique de la déclaration de politique générale du Premier ministre français, l'emploi des déterminants est très répandu. Ce sont souvent des énumérations qui incluent un déterminant, comme dans le cas de nos extraits :

(4) [...] commencer à répondre aux attentes les plus pressantes des Français. Ces attentes sont légitimes, ces attentes sont importantes, car la vie des Français a profondément changé.

(5) Le second pilier, c'est cette République en partage, cette République qui n'a pas su partager ses responsabilités. [...]

Comme nos extraits le montrent, il y a une brève discontinuité dans le flux du discours lorsqu'il en vient à l'énumération d'éléments introduits par un déterminant. Dans l'extrait [4], l'écoulement s'arrête à l'introduction du mot *attentes*, ce qui déclenche une pause alors que le locuteur spécifie la nature des attentes.

L'extrait [5] provient de la fin de l'introduction du discours, où sont présentés les soi-disant piliers de la politique du gouvernement. Nous trouvons que les déterminants servent à créer une divergence entre la République actuelle et la direction dans laquelle le Premier ministre souhaite la diriger. Effectivement, les démonstratifs peuvent fonctionner comme des signes d'ostension, comme s'ils étaient la traduction langagière du doigt tendu ou d'un mouvement de la tête, « en direction d'un référent perceptible à la fois par le locuteur et les allocutaires » (Charolles 2002 : 106). Ces signes d'ostension contribuent à la création du *pathos* au moyen d'une emphase mise sur les syntagmes nominaux s'ouvrant par un déterminant.

La dislocation est la figure suivante qui sert à créer une emphase dans le discours de Jean-Pierre Raffarin et qui relève de la progression à thème constant. Nous accordons ici l'attention à la dislocation par le pronom *ce* faisant partie d'une énumération, ce qui est très courant dans la déclaration de politique générale. Le détachement se définit, selon Gardes-Tamine (2012 : 234) comme un moyen de mise en relief, qui place un syntagme nominal en détachement du reste de la proposition, qui est par la suite repris par un pronom. Cette définition relève de la grammaire. Du côté de la rhétorique, Arcand (2004 : 63) explique que la dislocation est prise pour une figure lorsqu'elle est intentionnelle et qu'un effet bien précis est visé par le locuteur.

Nos extraits exhibent des énumérations qui se basent grammaticalement sur le détachement, et qui présentent des véritables accumulations :

(6) La démocratie locale, c'est plus de décentralisation. C'est une décentralisation plus vivante. [c] C'est une implication de tous les citoyens. [d] C'est un transfert de responsabilités et plus les responsabilités sont assumées au plus près du terrain, meilleures les décisions sont.

(7) La décentralisation, c'est aussi un formidable levier pour enfin réformer l'Etat. C'est l'occasion et le moyen de faire les indispensables réformes de structure. C'est la possibilité de retrouver une liberté d'action. C'est la faculté de répondre aux besoins des Français.

En ce qui concerne les extraits [6] et [7], Magri-Mourgues (2015 : 15) écrit que les schémas syntaxiques identiques peuvent aussi s'analyser comme des reprises anaphoriques. Elle

continue en constatant que la phrase emphatique par la dislocation à gauche de type *SN c'est*, constitue un exemple significatif par sa récurrence dans son corpus d'étude, à savoir les discours de campagne de Nicolas Sarkozy. Il en est de même dans notre corpus : dans les extraits [6] et [7] qui s'ouvrent par *c'est*, un jeu de commutation sur l'axe paradigmatique s'établit mettant en œuvre une accumulation visant à développer à l'infini le noyau minimal constitué par *c'est* : les accumulations de ce type ont la caractéristique d'intensifier l'idée présentée (Arcand 2004 : 18). Effectivement, nous trouvons qu'une emphase très forte ressort de cette progression à thème constant, d'autant que les extraits [6] et [7] se succèdent dans le discours.

Après l'énumération, notre intérêt se portera sur un autre phénomène fréquent du discours de politique générale, à savoir l'opposition. Relevant de l'emphase, les figures comme l'inversion, la métathèse et l'oxymore sont essentielles pour l'argumentation fondée sur l'opposition de discours (Plantin 2002 : 137). Dans le cas du discours de politique générale de Jean-Pierre Raffarin, les oppositions emphatiques relèvent de la progression à thème constant, et sont, pour la plupart, sous forme d'une énumération de phrases anaphoriques à la fin desquelles il y a une phrase à sens opposé. Pour commencer, prenons pourtant un exemple de base :

(8) Le temps n'est plus à la création de nouvelles commissions, la rédaction de nouveaux rapports. Le temps est aujourd'hui à la prise de décisions, après concertation.

La progression à thème constant correspond, dans l'extrait [8], à une opposition positif – négatif entre les deux phrases qui le constituent. Cette mise en opposition permet au locuteur de construire une contradiction entre le passé et le présent, ce qui correspond conceptuellement à la figure d'*antithèse*. Selon Fromilhague (2015 : 49), l'antithèse est une figure d'extension variable qui met en opposition deux éléments d'un énoncé. Dans l'extrait [9], l'antithèse se joue dans deux endroits :

(9) On n'a pas trouvé ça dans un petit livre rouge, dans un petit livre bleu. On a trouvé ça dans les résultats de l'Insee.

Nous trouvons qu'une opposition voulue se trouve entre le sens des mots *rouge* et *bleu*, sur l'axe politique de droite–gauche, compte tenu des couleurs associées aux deux extrémités de l'axe politique. Il y a ensuite, dans l'extrait [9], aussi une opposition négative –positive (*On*

*n'a pas [...] – On a [...]*) entre les deux groupes verbaux de l'extrait mettant en œuvre une antithèse.

Dans l'extrait [10], l'antithèse se joue sur l'antonymie des mots : le rhème de la première phrase (*des décisions fragiles*) se transforme en *des décisions éclairées mais des décisions fermes*, toujours en position de rhème. Une opposition de sens se construit donc entre *fragile* et *ferme* :

(10) Cette démarche s'oppose à celle des certitudes faciles qui conduisent à des décisions fragiles. Notre pays attend des décisions éclairées mais des décisions fermes. C'est ensemble que nous construisons ces décisions.

L'emphase, comme nous l'avons déjà constaté plus tôt, peut aussi se baser sur l'accumulation. Dans notre corpus, on peut observer une accumulation qui mène à une opposition. C'est le cas dans l'extrait [11] :

(11) On ne gouverne pas pour les villes contre les villages, pour les consommateurs contre les éleveurs, pour les salariés contre les entreprises, pour les intérêts des uns contre les intérêts des autres... Nous voulons gouverner pour tous.

Ce type d'accumulation facilite aussi la gradation, qui se définit, selon Arcand (2004 : 80), comme la distribution de termes dans un ordre spécifique, croissant ou décroissant, par exemple. Dans l'extrait [11], comme dans plusieurs autres endroits dans notre corpus, les éléments rhématiques sont organisés selon une certaine progression, celle-ci partant de *ville* et finissant par les *intérêts*, en passant par différents constituants de société.

Notre dernier extrait exhibant l'*élocution* et, à travers elle, l'emphase, combine plusieurs moyens rhétoriques tout en étant aussi un passage dont la composition se base sur la progression à thème constant :

(12) Dans la mondialisation que nous vivons, les réponses de la France ne sont pas celles du gigantisme ou de la concertation, ce ne sont pas celles de la standardisation ou de la banalisation. Notre réponse, celle de la France, est celle de la création, celle de l'intelligence et du talent, celle de la solidarité, de la générosité, de l'innovation et de la qualité.

Dans l'extrait [12], nous constatons la présence des rhèmes énumérés, une opposition et des pronoms démonstratifs. L'emphase, dans cet extrait, se base donc sur la combinaison de ces moyens.

Les deux phrases qui constituent cet extrait sont construites de rhèmes juxtaposés qui établissent une énumération, voire une accumulation. Une opposition, une antithèse, au



croisement des deux phrases, marque un véritable changement de direction qui oppose les réponses de la France et celles qui n'en sont pas. L'emploi répétitif du pronom démonstratif *celle* sert de signe d'ostension, de doigt tendu. L'extrait [12] combine donc plusieurs moyens rhétoriques créant une emphase sur les vraies réponses de la France face à la mondialisation.

L'extrait [12] marque la fin du traitement de la progression à thème constant du point de vue de l'*élocution*. Nous passons maintenant à la *disposition*, qui est, outre l'*élocution*, l'autre grand champ de la rhétorique que nous abordons dans l'optique de notre recherche

La *disposition* consiste en l'organisation du discours, c'est-à-dire l'arrangement des propos qui entrent dans le discours ou « une utile distribution des choses ou des parties, assignant à chacune la place et le rang qu'elle doit avoir » (Molinié 2012 : 119). Sans entrer dans les cinq grandes parties du discours et de la *disposition* (exorde, narration, confirmation, réfutation, péroraison), constatons seulement que la *disposition* « gouverne l'ordre des différentes propositions, des thèmes traités, des indications anecdotiques narrées, des arguments déployés, du recours à tel ou tel lieu [...] » (Molinié 2012 : 119). Il s'agit donc de la manière dont est organisé le contenu d'un texte.

Nos extraits, tirés du discours de politique générale de Jean-Pierre Raffarin, sont des unités thématiques qui ont pour objectif de présenter un aspect de la politique du gouvernement. Il s'agit d'organiser le discours selon un but argumentatif :

(13) Dans le prolongement des mesures déjà prises, vous serez saisis dans les tout prochains jours d'un projet de loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure.

Elle donnera à nos forces de sécurité, auxquelles je tiens à rendre hommage, [...].

Elle s'accompagnera d'une volonté affirmée de faciliter le travail des policiers et des gendarmes, [...]. Elle organisera une déconcentration réelle des responsabilités, [...].

Elle reposera sur un effort budgétaire de grande ampleur.

(14) Il faut lui donner les moyens car la France a le devoir d'adapter sa défense à un monde qui change.

Elle ne peut plus se concevoir en référence à un monde figé. Elle doit se déployer vers un monde multipolaire, mouvant et instable. Un monde où le terrorisme, dans ses nouvelles dimensions, s'ajoute aux facteurs de risques déjà connus, tels que la prolifération d'armes de destruction massive ou les tensions régionales. [...]

(15) L'administration de demain doit être une administration de services. Elle doit concentrer ses efforts sur l'accueil, notamment des plus démunis, des plus fragiles.

Elle doit être présente là où les Français l'attendent. Elle doit mettre en place des indicateurs d'efficacité qui permettront d'améliorer sans cesse sa gestion.

(16) La formation professionnelle est la condition indispensable à l'accès d'un grand nombre de jeunes à la vie active. Elle est aussi la seconde chance donnée à ceux qui veulent compléter leur formation initiale. Elle est enfin nécessaire à chacun pour s'adapter tout au long de la vie aux transformations des métiers, dont l'évidence apparaît à tous.

Comme nous pouvons le constater, dans nos quatre extraits, les propos sont organisés selon un certain ordre. Dans le cadre de l'*élocution*, nous avons mentionné la gradation, mais dans la *disposition* il s'agit plutôt d'introduire les informations selon leur importance. Molinié (2012 : 119) explique que l'ordre dans lequel sont introduits les arguments varie selon la cause et qu'il faut toujours adapter l'avancement de son discours en fonction de la situation concrète, selon que l'on souhaite mettre d'abord ou ensuite les arguments forts ou faibles.

Dans nos extraits, les reprises anaphoriques reposent sur des antécédents qui servent de point d'ancrage pour les pronominalisations. Dans son article, Magri-Mourgues (2015 : 12) trouve que l'anaphore rhétorique intervient dans l'agencement des énoncés « comme le feraient de simples connecteurs argumentatifs ou temporels, du type *d'abord, ensuite, enfin* ». Au fait, c'est le cas dans l'extrait [16], où une progression, voire une gradation, s'établit par l'emploi des connecteurs *aussi* et *enfin*. La distance entre les différentes reprises pronominales ne dérange pas le flux du texte : Magri-Mourgues (2015 : 11) explique que les énoncés qui sont repris à quelques phrases de distance charpentent le discours et guident l'auditeur « qui n'a pas le loisir de revenir en arrière, de relire le texte, de vérifier ses enchaînements, comme pourrait le faire un lecteur ». Elle conclut en constatant que l'anaphore est un moyen transphrastique qui sert de balise dans l'organisation du discours. C'est cette organisation du discours, l'introduction de chaque nouvelle information à un moment précis qui facilite, à notre avis, la création du *pathos*.

Nous avons consacré les paragraphes précédents à l'étude de la progression à thème constant, qui a été envisagée sous l'angle de la rhétorique. Nous avons montré que les variations de la progression à thème constant correspondent à deux champs de la rhétorique : l'*élocution* et la *disposition*. Nous passerons maintenant à l'étude de la progression linéaire.

## 4.2 La progression linéaire

Prak-Derrington (2015 : 5–6) associe la progression thématique linéaire avec la figure de l'anadiplose. Fromilhague et Sancier-Chateau (1996 : 187) définissent l'anadiplose comme « répétition au début de la phrase du mot qui ferme la phrase précédente », ce qui est bien en correspondance avec la définition de la progression thématique linéaire. Dans l'optique de notre recherche, nous sommes conscient du terme de l'anadiplose et nous nous en servons, mais le considérons pourtant comme une sous-catégorie de l'anaphore car les définitions se

chevauchent, d'où le recours au terme d'*anaphore* de manière généralisante. Il convient pourtant d'ajouter que l'anadiplose est une figure de style tandis que l'anaphore désigne plutôt un phénomène.

Pourtant, dans l'extrait [17], la figure de *redoublement*, figure similaire à l'anadiplose mais qui se réalise à l'intérieur de la phrase, s'emploie et concerne la répétition de deux adjectifs. Dans l'extrait [18], l'anadiplose concerne une construction infinitive :

(17) La France est forte, forte de ses projets mais la France est fragile, fragile dans son organisation, confiante dans son avenir, méfiante quant à la politique.

(18) L'autorité de l'État restaurée, la République doit s'ouvrir à la démocratie sociale.  
S'ouvrir à la démocratie sociale, c'est mettre fin à un système qui met trop souvent l'État et le citoyen directement face à face.

Dans le cas de l'extrait [17], la progression thématique linéaire facilite l'ajout d'éléments précisant la visée des adjectifs attributs. Prak-Derrington (2015 : 3) parle de reformulation, dont l'interprétation se base sur l'écart sémantique entre la première occurrence et la reprise.

L'extrait [17] est aussi caractérisé par un certain rythme, qui avance à l'aide de l'anaphore, d'éléments rhématiques, de l'omission et de l'énumération : le groupe nominal *La France* est répété deux fois pour que soit imprégné dans la mémoire de l'interlocuteur le thème. Ensuite sont ajoutés au thème des rhèmes différents qui s'enchaînent comme s'il agissait d'un poème. Effectivement, comme le constate Arcand (2004 : 29), l'anaphore peut avoir un effet musical et elle peut aussi donner un rythme particulier à ce qui est dit. Nous trouvons que l'énumération de rhèmes attachés à la France sert à créer une emphase qui traverse l'extrait entier et que l'omission du groupe verbal *La France est* ne fait qu'accentuer cet effet. Le redoublement des adjectifs *forte* et *fragile* attire une attention particulière sur la répétition de ces mots.

L'extrait [18] est un cas canonique de l'anadiplose. Il s'agit là de répéter à l'identique la construction infinitive *s'ouvrir à la démocratie sociale*. Un effet emphatique se construit lorsque ce groupe nominal est répété tel quel à l'ouverture de la phrase suivante. Nous trouvons que le fait que le groupe nominal est répété tel quel, donc la tautologie, intensifie l'effet créé par la répétition : une pronominalisation servirait à le diminuer.

Nous prenons encore deux extraits pour illustrer les qualités rhétoriques de la progression linéaire dans un contexte plus vaste et interphrastique :

(19) Les conditions sont maintenant réunies pour que le temps de l'action relaie le temps des élections. Cette action doit être caractérisée par la lucidité, le courage et l'espoir.

(20) « Le principe d'humanité » qui m'anime laisse toujours une place à l'autre, à l'avis contraire. Cette démarche [...].

Dans l'extrait [19], l'anadiplose concerne la progression thématique linéaire effectuée par la répétition partielle du rhème *le temps de l'action*. Il est repris par le groupe nominal *Cette action* qui met une emphase sur l'*action*. Les enjeux de l'emploi d'une anadiplose ont déjà été parcourus par nous en conjonction avec la progression à thème constant.

L'extrait [20] est un exemple de la reformulation du rhème de la phrase précédente. L'anadiplose concerne donc la reprise du rhème par le groupe nominal *Cette démarche*, qui, comme dans le cas de l'extrait [19] met une emphase sur l'élément répété.

Nous avons examiné quatre extraits présentant une progression thématique linéaire dans l'optique de la rhétorique, ce qui nous a montré que la progression thématique linéaire sert à créer une emphase sur la structure répétée. Nous passerons maintenant à la progression à thèmes dérivés.

### 4.3 La progression à thèmes dérivés

Des progressions à thèmes dérivés démantelées dans le sous-chapitre 3.2 nous avons sélectionné trois qui montrent que la progression à thèmes dérivés sert à contribuer à l'organisation interne du texte. Elle s'inscrit donc dans le champ rhétorique de la *disposition* dont nous avons mis en examen les enjeux en conjonction avec la progression à thème constant. À la différence de la progression à thème constant, le lien entre le point d'ancrage, c'est-à-dire l'hyperthème, et ses reprises est considérablement plus faible, voire obscur, mais pourtant perceptible :

(21) L'élection présidentielle a été un rendez-vous de vérité.  
Le 21 avril, les Françaises et les Français ont dit leur mécontentement. [...].  
Le 5 mai a exprimé lui aussi sa vérité : [...].

(22) [...] des insécurités. Insécurité physique d'abord. La violence est de plus en plus présente dans notre société. Mais l'insécurité est aussi sociale : nombre de nos concitoyens étant confrontés au chômage et à la précarité. Elle est encore économique : l'ancrage de notre pays dans la prospérité et la croissance demande une vigilance constante.

(23) [...] un projet à 4 piliers :

D'abord, l'État : un État attentif, un État qui n'est pas trop dispersé. Un État qui veut se recentrer sur ses missions régaliennes et réaffirmer ce qu'on attend de lui, c'est-à-dire l'autorité républicaine.

Le second pilier, c'est cette République en partage, cette République qui n'a pas su partager ses responsabilités. [...]

L'État attentif, la République en partage, la France créative. La valeur de création dont nous voulons promouvoir notre pays, est tout autant économique, que sociale, que culturelle.

La mondialisation humanisée – le quatrième pilier. [...]. La construction européenne nous aidera, tel un multiplicateur d'influence, à humaniser la mondialisation.

Dans l'extrait [21], le point d'ancrage *l'élection présidentielle* sert d'antécédent aux reprises, *le 21 avril et le 5 mai*, qui n'y sont liées que sémantiquement : les dates peuvent être considérées comme des reprises métonymiques, un tour d'élection ayant eu lieu les deux jours. Les reprises tissent donc des liens entre les phrases et contribuent, pour leur part, à l'organisation textuelle.

L'extrait [22] exhibe une progression à thèmes dérivés dont les différentes branches se basent sur l'antécédent d'*insécurité* : la violence, les insécurité sociale et économique sont toutes des formes de l'insécurité. Dans le cas de l'extrait [21] aussi, les liens entre les reprises et leur antécédent ne sont pas très clairs, mais perceptibles néanmoins.

Dans l'extrait [23], le lien entre les différentes reprises du point d'ancrage, *un projet à 4 piliers*, est plus facilement repérable grâce à la répétition à l'identique du mot *pilier*, dans certains endroits, et les changements distincts de sujet là où le pilier n'est pas mentionné explicitement, le passage entre le deuxième et le troisième pilier, par exemple.

La progression à thèmes dérivés sert principalement de moyen structurant en tissant des liens entre les différentes phrases d'une séquence. L'organisation interne est basée sur une phrase introductive servant de point d'ancrage au réseau que forment les reprises. Il faut faire remarquer que les liens sont plus faibles que dans le cas de la progression à thème constant. Dans le sous-chapitre suivant, nous nous engageons dans une mise au point des enjeux rhétoriques des progressions thématiques.

### *Sommaire des moyens rhétoriques*

Dans les paragraphes précédents, nous avons abordé les propriétés rhétoriques des progressions thématiques, en consacrant un paragraphe à chacune des différentes progressions. Dans ce sommaire, nous proposons une mise au point de ce que nous avons démontré, principalement sous forme de schémas et de tableaux.

Les trois différentes progressions thématiques ont chacune des propriétés rhétoriques. Le *pathos* dans le discours de Jean-Pierre Raffarin se construit donc partiellement à travers les progressions thématiques et, plus précisément l'interprétation de leurs effets rhétoriques. Lorsque nous disons que le *pathos* se base partiellement sur les progressions thématiques, nous entendons que les *véritables* figures de style, métaphores, hyperboles *etc.*, en sont les principaux moyens de construction.

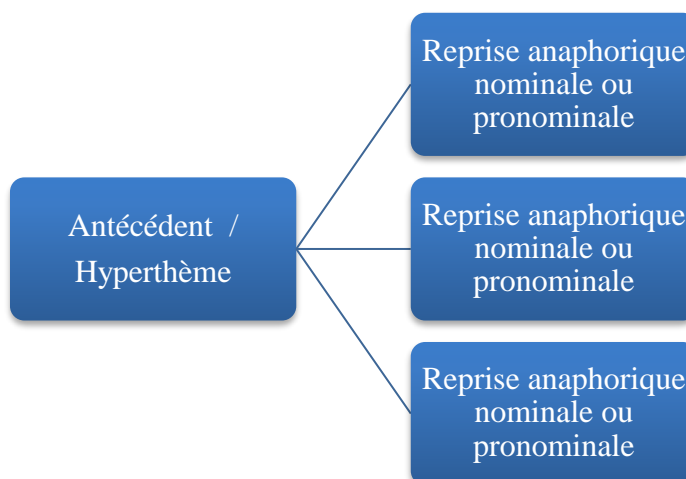
Voici une mise au point des progressions thématiques et leurs dimensions rhétoriques, sous forme d'un tableau :

	<b>Enjeu rhétorique</b>	<b>Moyen rhétorique</b>	<b>Moyens grammaticaux employés</b>
<b>Progression à thème constant</b>	<i>Élocution</i> / Emphase	Énumération (Accumulation) Opposition (Antithèse) Dislocation Gradation	Détachement Juxtaposition
	<i>Disposition</i> / Organisation de texte		Reprises anaphoriques pronominales ou nominales à distance
<b>Progression linéaire</b>	<i>Élocution</i> / Emphase	Anadiplose, Redoublement	Reprise anaphorique immédiate
<b>Progression à thèmes dérivés</b>	<i>Disposition</i> / Organisation de texte		Reprises anaphoriques nominales à distance

Comme nous pouvons le constater, les enjeux rhétoriques comportent deux champs principaux : l'*élocution* et la *disposition*. Sous l'*élocution*, nous distinguons l'emphase comme un terme parapluie qui implique plusieurs moyens rhétoriques, dont l'énumération et l'opposition, pour n'en citer que quelques-uns. Il faut noter que les emplois de ces figures de style se chevauchent souvent et qu'il est difficile d'établir une distinction qui soit claire et non-ambiguë.

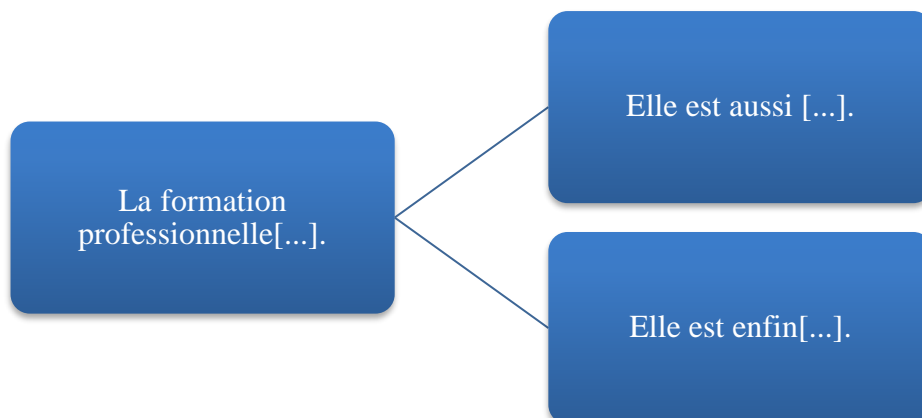
La *disposition* concerne l'organisation du texte et les reprises anaphoriques. Dans les cas de la progression à thème constant et de la progression à thèmes dérivés, nous entendons par elle l'organisation interne des séquences thématiques, dont la structure se base sur la présence d'un antécédent, qui sert de noyau aux reprises. Ces reprises anaphoriques sont soit pronominales ou nominales, comme dans le cas de la progression à thème constant, soit nominales, comme dans le cas de la progression à thèmes dérivés. Dans le cas d'une reprise nominale, la relation entre l'antécédent et les reprises est moins claire que dans le cas d'une reprise pronominale, sauf s'il s'agit de répéter le même mot.

Pour illustrer l'anaphore et les réseaux qu'elle peut former, nous avons réalisé le diagramme générique suivant :



La plupart des exemples que nous avons fournis au cours de notre examen de moyens rhétoriques réalisés à travers les progressions thématiques sont conformes à ce schéma. Le nombre de reprises est néanmoins soumis à la variation.

Les moyens de l'*élocution* et de la *disposition* peuvent aisément être encadrés dans ce schéma. Il est particulièrement utile dans l'analyse du réseau anaphorique pronominal que crée la progression à thème constant : il y a un antécédent, un point d'ancrage, qui est repris, à distance, par des pronoms qui introduisent de nouveaux rhèmes. Voilà encore l'extrait [16] sous forme d'un diagramme :



Dans ce sommaire, nous avons résumé les résultats de notre analyse rhétorique à l'aide de tableaux et de schémas. Le sous-chapitre suivant sera consacré à la comparaison du discours de Jean-Pierre Raffarin avec d'autres discours de politique générale.

#### 4.4 Comparaison avec d'autres discours de politique générale

Dans ce sous-chapitre, notre objectif sera d'analyser l'aspect rhétorique des progressions thématiques dans d'autres déclarations de politique générale en vue de voir si les résultats obtenus dans le chapitre 4 sont généralisables sur un corpus plus étendu. Nous étudierons donc sept déclarations et offrirons un survol des progressions thématiques et de leurs aspects rhétoriques. Effectivement, nous ne nous engagerons pas dans une étude minutieuse de ces discours, comme nous l'avons fait dans le cas du discours de Jean-Pierre Raffarin, mais opterons pour une approche plutôt restreinte et resserrée, en nous focalisant sur une mise au point de l'aspect rhétorique des progressions thématiques présentes dans notre corpus de comparaison. Au total, nous avons relevé 38 extraits, soit approximativement six extraits de chaque discours. Nous ferons comme nous avons fait avant : à chaque progression thématique sera consacré une analyse de quelques pages au sein de laquelle des commentaires sur les extraits seront offertes. Les initiales du Premier ministre prononçant le discours sont marqués à la fin de chaque extrait. Nous commencerons avec la progression à thème constant.

En ce qui concerne la progression à thème constant, c'est l'*élocution* à travers la répétition à l'identique à l'ouverture de phrase qui attire instantanément notre attention. Les extraits [1] à [6] montrent bien que la progression à thème constant permet des énumérations variées. Elles peuvent se baser sur un élément déclencheur, comme dans le cas des extraits [2], [4] et



[5], qui fonctionne à la manière d'une anadiplose servant de point d'ancrage au tourbillon qui suit. La répétition peut aussi être initiée de manière plus abrupte ou soudaine, comme dans les extraits [1], [3] et [6], où ce qui précède ne donne qu'une indication légère de la répétition qui suit.

(1) Nous les partageons tous, j'en suis sûr, quelles que soient nos légitimes différences.

Je pense à l'égalité des chances [...].

Je pense à la récompense du mérite [...].

Je pense à l'esprit de solidarité qui pourchasse l'égoïsme.

Je pense à la tolérance [...].

Je pense au patriotisme [...].

AJ

(2) Assurément, les Français ont tenu à rejeter sans ambiguïté une pratique dépassée du pouvoir. Ils ont aussi exprimé un choix, porteur d'espoir, mais pétri d'exigences.

Exigence de respect, [...].

Exigence d'efficacité. Progressive, maîtrisée, [...].

Exigence de compréhension. Notre attitude à l'égard [...].

Exigence de changement, enfin. La nouvelle majorité [...].

LJ

(3) Notre premier devoir est de regarder la réalité en face.

La vérité, c'est que [...].

La vérité, c'est que [...].

La vérité, c'est que [...].

La vérité, c'est que [...].

DV

(4) Un État modeste n'est pas un État évanescent et affaibli. C'est un État ambitieux mais économe et efficace. Un État qui [...].

Un État qui décide [...].

Un État qui facilite la [...].

AJ

(5) Ils disent aussi combien confiance et progrès ont partie liée.

Je veux, [...], vous parler d'une autre femme, d'une femme qui, à la fin de l'été 2003, poussait les lourdes portes d'une grande école parisienne, une jeune femme que rien ne prédestinait à entrer dans ce lieu, une jeune femme qui a grandi en Seine-Saint-Denis, [...], une jeune femme dont les parents, [...].

EP

(6) Il s'est battu pour continuer à y vivre, pour défendre l'excellence de l'agriculture française.

Je vois une jeune femme officier [...].

Je vois un autre de vos benjamins né au Rwanda [...].

Je vois des sportifs de haut niveau [...].

Je vois même des matheux, [...].

Je vois une Assemblée rajeunie, féminisée et largement [...].

EP

Notre corpus de comparaison contient aussi des séquences où l'anaphore rhétorique inclut un déterminant, ce qui était le cas dans le discours de Jean-Pierre Raffarin. Dans la plupart des

cas, ce sont des énumérations similaires à celles qui se trouvent dans le discours de Jean-Pierre Raffarin, qui fonctionnent comme des signes d'ostension, mais dans l'extrait [10], il s'agit de répéter le déterminant possessif *leur*.

Les extraits [7] à [10] marquent des pauses dans le flux du discours. Ce sont, surtout dans le cas de l'extrait [9], de véritables entassements qui servent à donner une abondance de références relevant de la réalité où vivent les Français. L'extrait [7] manifeste une répétition du participe passé *trompée*, une progression à thème constant, accentuant « la valeur axiologique négative » (Magri-Mourgues 2015 : 10) du verbe *tromper*.

(7) Dans les quartiers, il existe une jeune génération de Français qui cherche sa place, des repères, du respect. Cette jeunesse a souvent été trompée. Trompée par des discours complaisants. Trompée par la faiblesse d'un Etat [...]. Cette jeunesse a de l'énergie et du talent.  
FF

(8) La France ce sont près de trois millions de salariés qui ne retrouvent pas de travail, ces femmes à qui il n'est proposé que des emplois très partiels, ces jeunes pour qui l'entrée dans la vie active s'apparente à un parcours d'obstacles, ces seniors qui se voient fermer toutes les portes alors qu'ils ont encore tant à apporter à la société. J-MA

(9) J'ai vu, j'ai écouté ces retraités qui, à l'issue d'une existence d'efforts, vivent avec une maigre pension ; ces ouvriers qui attendent, [...]; ces salariés précaires pour qui le quotidien n'est pas le travail, mais la survie ; ces patrons de PME, ces artisans, ces commerçants qui n'ont qu'une seule obsession : sauver leur activité [...]; ces agriculteurs, attachés à leur exploitation[...].  
J'ai vu ces visages fermés. Ces gorges nouées. Ces lèvres serrées.  
MV

(10) Par leur vote ou leur abstention historique lors des dernières élections municipales, ils ont dit leur déception, leur doute, leur mécontentement et parfois leur colère. Ils ont dit leur peur de l'avenir. Leur avenir, et celui de leurs enfants.  
MV

Les progressions à thème constant servant à créer une opposition sont nombreuses dans les discours étudiés. Ce sont essentiellement des antithèses, dans les extraits [11] et [12], qui se jouent sur l'axe positif-négatif établissant une différence entre une France idéale, assumant ses responsabilités, et une France imparfaite, qui se contente d'un rôle passif. L'antithèse peut aussi se baser sur une différence sémantique, comme dans les extraits [13] et [14].

(11) La France ne se résignera pas à assister impuissante à l'assassinat de tous les dirigeants libanais qui osent défendre l'indépendance de leur pays.  
La France ne se résigne pas à voir la bande de Gaza en état de siège permanent et la Palestine condamnée à une partition de fait avant même d'avoir pu exercer réellement sa souveraineté sur son territoire.  
La France va prendre des initiatives pour aider les communautés libanaises à se parler à nouveau. Elle va prendre des initiatives pour ranimer la petite flamme de

l'espoir d'une Palestine libre et démocratique coexistant pacifiquement avec un Etat d'Israël reconnu et respecté par tous ses voisins.  
FF

(12) Le génie de la France, le génie de la France ce n'est pas la concentration dans les mains de quelques-uns de notre destin commun, le génie de la France c'est d'avoir su justement passer d'un système monarchique ou autoritaire à l'association de tous à la décision.  
J-MA

(13) J'ai entendu leur voix. J'ai aussi entendu leur silence.  
MV

(14) Nous sommes des citoyens responsables de l'Etat au service des citoyens nous leur devons compte, nous leur rendrons compte.  
LJ

La figure de dislocation joue un rôle essentiel dans certains endroits du discours de Jean-Pierre Raffarin. Il n'en est pas ainsi dans le cas de notre corpus de comparaison. Nous avons pu pourtant relever des instances où des progressions à thème constant créent une emphase à travers la dislocation :

(15) Le patriotisme, c'est servir son pays, c'est remplir ses devoirs après avoir reçu tant de droits. C'est rendre tout simplement à la République ce qu'elle vous a donné. Et le patriotisme, ce n'est pas fuir la France pour les paradis fiscaux et laisser à ceux qui restent le poids de l'effort.  
J-MA

(16) Permettre aux Français d'acheter leur logement, c'est créer une dynamique dans notre société. C'est créer des emplois. C'est aussi favoriser la solidarité car l'accession à la propriété libère des places dans les logements HLM, qui doivent être réservés à ceux qui en ont le plus besoin.  
AJ

(17) Etre Français c'est reconnaître des valeurs et partager une culture. C'est reconnaître que la laïcité est une exigence pour la puissance publique, celle de la neutralité absolue à l'égard des cultes. C'est aussi rappeler qu'elle est surtout pour chacun sur le territoire de la République une liberté, [...].  
EP

(18) Ce qui nous rassemble c'est aussi la culture, c'est notre langue, c'est notre patrimoine, c'est ce que nous partageons, c'est ce qui fait que la France est admirée et aimée dans le monde, c'est ce que déteste les porteurs de haine qui à plusieurs reprises ont attaqué notre pays.  
EP

Pour finir notre panorama sur l'*élocution* à travers la progression à thème constant, nous voudrions illustrer la variation qu'elle permet. Pour ce faire, nous proposons quelques extraits exhibant des figures de l'*élocution* différant de ceux que nous avons relevés dans le discours de Jean-Pierre Raffarin.

L'extrait [19] contient un parallélisme non strict, qui se définit, selon Arcand (2004 : 125), comme une succession de constructions similaires. L'effet élocutif d'un parallélisme consiste à attirer l'attention sur les rapprochements de sens entre les mots (Arcand 2004 : 126).

L'extrait [20] repose sur l'élément déclencheur qu'est le mot *essentiel* dans la première phrase. Le reste de l'extrait consiste à le répéter pour l'associer au mot *confiance*. L'objectif, nous croyons, est de rapprocher les deux concepts pour laisser comprendre que la confiance est essentielle pour le projet du Premier ministre.

(19) Supprimez l'identité, et vous supprimerez l'universalité. Réaffirmez cette identité et vous confirmerez, l'universalité française.  
FF

(20) La France est à un moment de son histoire où il faut se concentrer sur l'essentiel.  
Et l'essentiel, c'est de redonner confiance aux Français dans leur avenir.  
Dire l'essentiel pour retrouver l'essentiel : la confiance des Français. Tel sera mon propos.  
MV

Les extraits qui mettent en valeur le champ de *disposition* sont très simples et correspondent bien à ceux qui se trouvent dans le discours de Jean-Pierre Raffarin : un antécédent est suivi de quelques reprises anaphoriques pronominales, ou une reprise à l'identique, comme dans les extraits [23] et [24].

(21) J'ai réuni hier après-midi les préfets pour leur demander de convoquer, sans délai, ces comités [...].  
Ils devront me remettre avant le 30 juin [...].  
Ils devront également me proposer [...].  
AJ

(22) La modernisation de notre industrie de défense doit être accélérée. Elle constitue un élément fondamental [...]. Elle doit, elle aussi, [...].  
AJ

(23) Les Françaises et les Français s'interrogent. Ils veulent rester fidèles à leur identité, [...].  
Ils veulent conjuguer [...].  
Ils défendent [...].  
Les Françaises et les Français le savent et le [...].  
Ils attendent de nous que nous affirmions nos valeurs.  
DV

(24) L'accès à la culture passe par l'éducation.  
Il passe [...].  
Il passe par la régionalisation [...].  
Il passe par l'engagement [...].  
Il passe [...].  
L'accès à la culture passe aussi par notre patrimoine.  
FF

(25) Concrètement, la transition énergétique réduit notre déficit commercial et renforce notre souveraineté. Elle redonne du pouvoir [...]. Elle encourage des secteurs [...].  
MV

Après cette dernière suite d'extraits relevant du domaine de la progression à thème constant, nous passons au traitement de la progression linéaire.

La progression linéaire dans notre corpus de comparaison correspond bien à la figure d'anadiplose. Aux instances où des anadiploses, des reprises transphrastiques, sont présentes, s'ajoutent aussi des instances avec des redoublements, les extraits [31] et [32], c'est-à-dire des reprises intraphrastiques. L'extrait [33] présente plutôt une reprise de la phrase précédente entière à travers le syntagme nominal *cette rénovation*. D'après nous, les reprises à l'identique à l'ouverture de la phrase sont plus fortes que les reprises pronominales, comme déjà constaté à propos du discours de Jean-Pierre Raffarin.

(26) En élisant Monsieur Jacques Chirac, Président de la République, les Françaises et les Français ont exprimé une grande espérance.  
L'espérance d'un nouveau pacte républicain [...].  
AJ

(27) Redonner à notre pays une chose précieuse entre toutes et qui, pourtant, lui a progressivement échappé : un sens. Un sens, c'est-à-dire à la fois une [...].  
LJ

(28) La France, ce n'est pas seulement le bonheur des paysages, une langue enrichie des œuvres de l'esprit ; c'est d'abord une histoire. Une histoire où s'est forgé le "modèle républicain". Ce modèle, qui doit tant à la gauche, [...].  
LJ

(29) [...] ils ont jeté les fondements d'une France nouvelle. D'une France qui, au-delà des partis, a voulu affirmer sa volonté de changement et sa modernité.  
FF

(30) Les Français ont d'ailleurs, dans un souci de cohérence évident, donné au président et au gouvernement les moyens de suivre ce cap en désignant une majorité claire et incontestable. Cette majorité claire, nul ne la prend pour un blanc-seing.  
EP

(31) Mesdames et Messieurs les Députés, la France peut renouer avec la confiance, elle en a, j'en suis certain, les moyens, elle en a, j'en suis convaincu, l'envie, elle doit aussi en avoir le courage, le courage, voilà le deuxième grand axe qui organise le travail du gouvernement.  
EP

(32) Je me présente devant vous à un moment exceptionnel de l'histoire de notre pays, un moment où les Françaises et les Français expriment leurs souffrances, leurs impatiences, leurs colères.  
DV

(33) Voilà quelques-unes des modifications constitutionnelles envisagées sans omettre la modification de l'article 18 de la Constitution pour permettre au Président

de la République de venir s'exprimer devant la Représentation nationale comme l'exige la clarté politique.  
Cette rénovation institutionnelle [...].  
FF

L'interprétation rhétorique des progressions à thèmes dérivés correspond bien à ce que l'on a découvert en étudiant le discours de Jean-Pierre Raffarin : c'est la *disposition*, l'agencement textuel, qui entre en jeu à propos de la progression à thèmes dérivés en conjonction avec la rhétorique. Dans les extraits [34], [35] et [36], le lien entre l'hyperthème et les reprises est phrastique : la phrase d'introduction sert à introduire l'hyperthème de la séquence, et les reprises, dans les phrases qui suivent, n'entretiennent qu'un lien étroit avec cet hyperthème, surtout sur le plan sémantique.

Dans l'extrait [34], l'hyperthème de l'emploi, introduit dans la première phrase, est repris plus tard par des termes ayant un lien purement sémantique avec la notion d'emploi, par exemple *les dépenses du plan d'urgence, toutes nos marges de manœuvre*. De même, dans l'extrait [35], l'hyperthème de la « construction d'états démocratiques » est repris dans les phrases suivantes par des termes ou de constructions liés sémantiquement : les phrases s'ouvrant par *une rupture* ou *nous nous attacherons* à développer la visée de l'hyperthème. L'extrait [36] se focalise sur l'hyperthème de la sécurité. Les phrases suivantes reprennent l'hyperthème à travers l'emploi de termes différents, tels que *la police de proximité* et *la lutte contre la petite délinquance*. Dans les trois extraits, il nous semble que la première phrase constate le résultat d'un processus ou l'état actuel des affaires, et les phrases qui suivent en précisent et développent le message.

Dans les extraits [37] et [38], le lien entre l'hyperthème et les reprises est encore plus clair : les reprises sont clairement indiquées par des mots ayant une ligature ostensible avec l'hyperthème. Dans l'extrait [37], l'hyperthème *d'autres débats et d'autres votes* est parfois repris par précisément les mêmes mots, à savoir *ces débats ces votes*, en plus de références plus floues, *un projet de loi* par exemple. Dans l'extrait [38], le lien entre l'hyperthème et les reprises est peut-être le plus clair de tous nos extraits : les déclarations auxquelles fait référence le locuteur sont reprises par des mots évoquant l'ordre dans lequel elles ont été prononcées.

(34) La France consacrera à l'emploi un effort supplémentaire de quatre milliards et demi d'euros en 2006. Outre les dépenses du plan d'urgence, cet effort inclut la montée en puissance des allègements de charge sociale et des contrats d'avenir. C'est une somme importante, à la hauteur du défi. Elle amène mon Gouvernement, en plein accord avec le Président de la République, à prendre ses responsabilités.

Toutes nos marges de manœuvre budgétaires iront à l'emploi : ce choix commande de faire une pause dans la baisse de l'impôt sur le revenu.

DV

(35) En Afrique, la construction d'États démocratiques a tout notre soutien. Une rupture avec les dérives de la Françafrique est attendue par un continent tout entier dont les perspectives de croissance sont porteuses d'espoir. Nous nous attacherons à développer, avec les pays qui le souhaitent, un partenariat d'égal à égal reposant sur la bonne gouvernance, le développement et la mobilisation de toutes les énergies.

J-MA

(36) J'évoquerai ici la fonction de sécurité et d'ordre républicain.

L'une des aspirations les plus fortes et les plus légitimes de nos concitoyens est de vivre dans un monde tranquille. [...]

Le Parlement a voté la loi d'orientation sur la sécurité. Le Gouvernement en achèvera la mise en œuvre réglementaire.

La police de proximité, au service quotidien de tous, [...]

La lutte contre la petite délinquance, appellation bien discutable au demeurant, doit être au centre des préoccupations des services de police et de gendarmerie.

AJ

(37) Mais il y aura d'autres débats et d'autres votes. Fin avril, l'Assemblée nationale sera saisie du programme de stabilité et de la trajectoire des finances publiques. Au début de l'été, un projet de loi de finances rectificative traduira les économies nouvelles que nous aurons proposées. Et il y aura évidemment le rendez-vous crucial de la loi de finances initiale. Ces débats ces votes qui traduiront notamment la mise en œuvre du pacte de responsabilité et de solidarité permettront aux parlementaires d'être des acteurs à part entière de son contenu.

MV

(38) De toutes ces déclarations de politique générale, deux m'ont particulièrement marqué. Je cite un extrait de la première : [...].

Le second est un peu plus récent, je le cite encore : [...].

EP

Nous avons maintenant atteint la fin du sous-chapitre présentant la comparaison des moyens rhétoriques relevés dans le discours de Jean-Pierre Raffarin avec ceux que nous avons repérés dans d'autres discours de politique générale. Nous avons montré que les différents types de progression thématique ont toutes, plus ou moins, les mêmes fonctions rhétoriques dans les discours de comparaison que dans celui de Jean-Pierre Raffarin.

On peut distinguer pourtant des divergences, dont une concerne la répétition à l'identique et une autre la répétition comprenant un déterminant. Nous avons pu relever dans notre corpus de comparaison de véritables entassements, tandis que dans le discours de Jean-Pierre Raffarin le nombre de reprises était plus modeste. En ce qui concerne la répétition à l'identique, les extraits [1] à [6] manifestent de longs entassements mettant en valeur un *pathos* qui ne connaît pas d'équivalent dans le discours de Raffarin. En ce qui concerne les déterminants, l'extrait [9], qui provient du discours de Manuel Valls, compte une dizaine de syntagmes nominaux comprenant un déterminant. Le discours de Jean-Pierre Raffarin ne comprend que quelques instances où ont lieu des répétitions de déterminants.

## 5 Conclusion

Dans ce mémoire de master, nous avons étudié la progression thématique sous l'angle de la rhétorique dans un genre textuel particulier, à savoir la déclaration de politique générale du Premier ministre français. Nous avons étudié huit déclarations, dont l'une, celle de Jean-Pierre Raffarin, a été le centre de notre attention et a ainsi constitué le point de départ de notre analyse. Après l'étude linguistique de la progression thématique dans le discours de Raffarin, les 25 séquences relevées dans ces discours ont été examinées du point de vue de la rhétorique. Selon nos analyses, les trois progressions thématiques, la progression linéaire, la progression à thème constant et la progression à thèmes dérivés, peuvent être classées dans deux des champs principaux de la rhétorique, l'*élocution* et la *disposition*.

Cette étude a donc adopté une approche aussi bien linguistique que pragmatique. Nous avons essayé de nous situer au croisement de ces deux domaines en étudiant un phénomène linguistique présent dans n'importe quel texte et en en dégagant des fonctions pragmatiques. Comment un phénomène banal tel que la progression thématique peut contribuer à la création du *pathos* ? N'oublions pas que la progression thématique se base sur la répétition, qui se réalise soit comme une reprise du sens, soit comme une reprise du matériau formel (Prak-Derrington (2015 : 1)).

Nous avons basé nos analyses sur les travaux menés par de nombreux linguistes. Ce sont des théoriciens dans les domaines de la linguistique et de la rhétorique qui nous ont fourni des bases pour les notions clé de la partie linguistique et de la partie rhétorique, mais pour les analyses rhétoriques, deux chercheurs en particulier, Véronique Magri-Mourgues et Emmanuelle Prak-Derrington, nous ont montré la voie avec leurs recherches.

Le temps est venu de tirer des conclusions. Comme constaté plus tôt, les trois types de progression thématique possèdent chacune des propriétés rhétoriques, et le *pathos* se construit partiellement à travers l'emploi de certaines structures textuelles. Plus précisément, il s'agit de l'effet rhétorique, effectué par les trois types de progression thématique, qui se réalisent par l'*élocution* et la *disposition*, parallèlement aux véritables figures de style, c'est-à-dire métaphores, hyperboles *etc.*

Sous l'*élocution*, c'est l'emphase qui regroupe plusieurs moyens rhétoriques qui se traduisent par des figures de style, dont notamment l'énumération et l'opposition. Les oppositions se réalisent par l'antithèse, figure qui met en opposition des idées ou des structures textuelles.



La *disposition* concerne l'organisation textuelle et les reprises anaphoriques. La présence d'un antécédent sert à créer un réseau de références qui se réalise à travers des reprises pronominales ou nominales. Il s'agit donc de présenter les informations dans un ordre bien précis.

Nous avons trouvé que les moyens rhétoriques se basant sur les trois progressions thématiques peuvent se chevaucher, se succéder et donc former des réseaux, se multipliant dans une mesure telle qu'une majeure partie d'un discours peut s'en constituer. Même si nos analyses rhétoriques se focalisent sur une seule progression thématique à la fois, il est facile de repérer des instances où plusieurs progressions sont présentes, ce qui multiplie le nombre des figures. Prak-Derrington (2015 : 15) écrit que « l'enchevêtrement des figures crée une macro-figure de répétition, qui multiplie les échos, creuse le texte en profondeur et grave dans la mémoire, ineffaçables, les segments répétés ». Nous trouvons que cette citation va de pair avec nos résultats : l'*élocution* contribue à la figuralité du texte tout en créant un réseau de références et de figures tandis que la *disposition* charpente le texte, crée des repères en guidant l'auditoire à l'aide d'un système de balisage.

Nous sommes conscient des restrictions de notre étude. Nous n'avons étudié que huit déclarations de politique générale prélevées quasi aléatoirement, alors que le nombre total de discours est de 35. Par conséquent, un autre échantillon pourrait présenter d'autres résultats. Nous sommes pourtant convaincu que nos résultats donnent des indications claires des résultats qu'une recherche avec un plus grand échantillon pourrait donner. Prouver cela pourrait être l'objectif d'une future recherche.

Pour finir, nous proposons un sujet pour une autre future recherche. Comme mentionné dans l'introduction, les déclarations de politique générale se ressemblent. Une étude portant sur le genre de texte pourrait être menée, une étude qui combine l'axe horizontal du discours, la progression textuelle et tout ce qui y ressortit, et l'axe vertical, l'énonciation et la création du *pathos*. Les déclarations de politique générale sont une série de textes dont l'avenir est bien entendu obscur. Mais à en croire ce qui a pu être montré dans cette étude, les ressemblances ne cesseront de se multiplier par la suite.

## Bibliographie

- Amossy, Ruth (2009) *L'argumentation dans le discours*. Armand Colin, Paris.
- Adam, Jean-Michel (2002) « Cohérence » Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau (éds.) *Dictionnaire d'analyse du discours*. Éditions du Seuil, Paris.
- Apothéloz, Denis (1995) *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*. Librairie Droz, Genève.
- Arcand, Richard (2004) *Les figures de style – Allégorie, ellipse, hyperbole, métaphore....* Les Éditions de l'Homme, Québec.
- Bonhomme, Marc (2005) *Pragmatique des figures du discours*. Champion, Paris.
- Charolles, Michel (2002) *La référence et les expressions référentielles en français*. Ophrys, Gap.
- Combettes, B. (1983) *Pour une grammaire textuelle. La progression thématique*. A. De Boeck / Duculot, Bruxelles – Paris.
- Fromilhague, Catherine (2015) *Les figures de style*. Armand Colin, Paris.
- Fromilhague, Catherine & Sancier-Chateau, Anne (1996) *Introduction à l'analyse stylistique*. Dunod, Paris.
- Gardes-Tamine, Joëlle (2012) *La Grammaire 2 – Syntaxe*. Armand Colin, Paris.
- Jeandillou, Jean-François (1997) *L'Analyse textuelle*. Armand Colin, Paris.
- Lane, Philippe (2002) « Thème / rhème » Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau (éds.) *Dictionnaire d'analyse du discours*. Éditions du Seuil, Paris.
- Le Bart, Christian (1998) *Le discours politique*. Presses universitaires de France, Paris.

Magri-Mourgues, Véronique (2015) « L'anaphore rhétorique dans le discours politique. L'exemple de N. Sarkozy. » <https://semen.revues.org/10319#tocto2n7> (consulté le 24/03/2017).

Molinié, Georges (2012) *Dictionnaire de rhétorique*. Librairie Générale Française, Paris.

Plantin, Christian (2002) « Pathos » Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau (éds.) *Dictionnaire d'analyse du discours*. Éditions du Seuil, Paris.

Plantin, Christian (2002) « Rhétorique » Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau (éds.) *Dictionnaire d'analyse du discours*. Éditions du Seuil, Paris.

Prak-Derrington, Emmanuelle (2015) « Les figures de syntaxe de la répétition revisitées » <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01249307/document> (consulté le 07/07/2017).

#### Sites Internet

www1 : Le site web du gouvernement français <http://www.gouvernement.fr/qu-est-ce-qu-une-declaration-de-politique-generale-0> (consulté le 09/03/2017).

#### Discours étudiés

Jean-Pierre Raffarin : <http://discours.vie-publique.fr/notices/023002254.html> (consulté le 05/05/2017).

Dominique de Villepin : <http://discours.vie-publique.fr/notices/053001794.html> (consulté le 05/05/2017).

François Fillon : <http://discours.vie-publique.fr/notices/073002124.html> (consulté le 05/05/2017).

Alain Juppé : <http://discours.vie-publique.fr/notices/953174200.html> (consulté le 24/07/2017).

Lionel Jospin : <http://discours.vie-publique.fr/notices/973144689.html> (consulté le 25/07/2017).

Jean-Marc Ayrault : <http://discours.vie-publique.fr/notices/123001239.html> (consulté le 23/07/2017).

Manuel Valls : <http://discours.vie-publique.fr/notices/143000798.html> (consulté le 23/07/2017).

Édouard Philippe : <http://discours.vie-publique.fr/notices/173001265.html> (consulté le 22/07/2017).